

LISTE DES PLANS :

SÉRIE 00:

- A000: PAGE DE PRÉSENTATION

SÉRIE 100:

- A100: PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET PLAN DE MEZZANINE
- A101: PLAN DE TOITURE

SÉRIE 200:

SÉRIE 300:

- A300: ÉLÉVATIONS
- A350: COUPES GÉNÉRALES

SÉRIE 400:

SÉRIE 500:

- A500: DÉTAILS D'ENVELOPPE
- A501: COMPOSITIONS DE MURS ET CLOISONS

SÉRIE 600:

SÉRIE 700:



LA PRÉSENTE VUE EST POUR L'ASPECT GÉNÉRAL SEULEMENT. ELLE NE DOIT PAS SERVIR À L'INTERPRÉTATION DES PLANS, DES MATÉRIAUX ET LA PORTÉE DE TRAVAIL.

APPLICATION NORMATIVE

CODE APPLIQUÉ	CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC 2010	PARTIE 3	PARTICULARITÉ (S):	
CLASSIFICATION	3.2.2.70.			
NATURE DES TRAVAUX	<input checked="" type="checkbox"/> NOUVEAU <input type="checkbox"/> RÉAMÉNAGEMENT <input type="checkbox"/> AGRANDISSEMENT <input type="checkbox"/> CHANGEMENT D'USAGE	3.1.2.1.		
USAGE PRINCIPAL	F1	3.1.2.1.		
AIRE TOTALE DE BÂTIMENT	9 600 p ² (892 m ²)	1.4.1.2.		
HAUTEUR DE BÂTIMENT	UN (1) ÉTAGE	1.4.1.2.		
NOMBRE DE RUE (S)	DEUX (2) RUES	1.4.1.2.		
SYSTÈME DE GICLÉUR PROPOSÉ	<input checked="" type="checkbox"/> BÂTIMENT ENTIER <input type="checkbox"/> AUCUN	3.2.2.24.		
CONSTRUCTION DEMANDÉE PAR LE CODE	<input checked="" type="checkbox"/> COMBUSTIBLE <input type="checkbox"/> INCOMBUSTIBLE	3.2.2.70.		
CONSTRUCTION CHOISIE	<input type="checkbox"/> COMBUSTIBLE <input checked="" type="checkbox"/> INCOMBUSTIBLE			
AIRE DE MEZZANINE	NON APPLICABLE	3.2.1.1.		
NOMBRE D'OCCUPANTS	<input type="checkbox"/> SELON m ² / PERSONNE <input checked="" type="checkbox"/> SELON CONCEPTION	3.1.17.1.2.		
PARCOURS SANS OBSTACLE (ACCÈS UNIVERSEL)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> AUCUN	3.8.		
RÉSISTANCE AU FEU DES MINIMUMS REQUIS	ÉLÉMENTS PORTEURS	VOIR 3.2.2.		
	PLANCHERS			QUARANTE-CINQ (45) MINUTES OU INCOMBUSTIBLE
	TOITURES			AUCUNE
	MURS			VOIR NOTE 1
	MEZZANINES			AUCUNE
	ÉLÉMENTS NON PORTEURS			
	ESCALIER D'ISSUE	NON APPLICABLE	3.4.4.1.	
	ASCENSEUR ET LOCAUX MÉCANIQUES D'ASCENSEUR	NON APPLICABLE	3.5.3.1.	
	PUITS VERTICAUX	NON APPLICABLE	3.6.3.1.	
	LOCAUX DE CONCIERGE	NON APPLICABLE		
LOCAUX DE DÉCHETS ET DE RECYCLAGE	NON APPLICABLE	3.6.2.5.		
SALLE ÉLECTRIQUE PRINCIPALE	NON APPLICABLE	3.6.2.1.		

NOTE 1:
RÉSISTANCE AU FEU AU MOINS ÉGALE AUX DEGRÉS DES ÉLÉMENTS SUPPORTÉS

NOTES GÉNÉRALES:

- LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE DESSIN. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN, S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
- TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC.) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC.). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUELLES SOIT EXÉCUTÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
- L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
- NE PAS UTILISER CE DESSIN POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET LA SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
- SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS, LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.



DATE: 2022-12-14

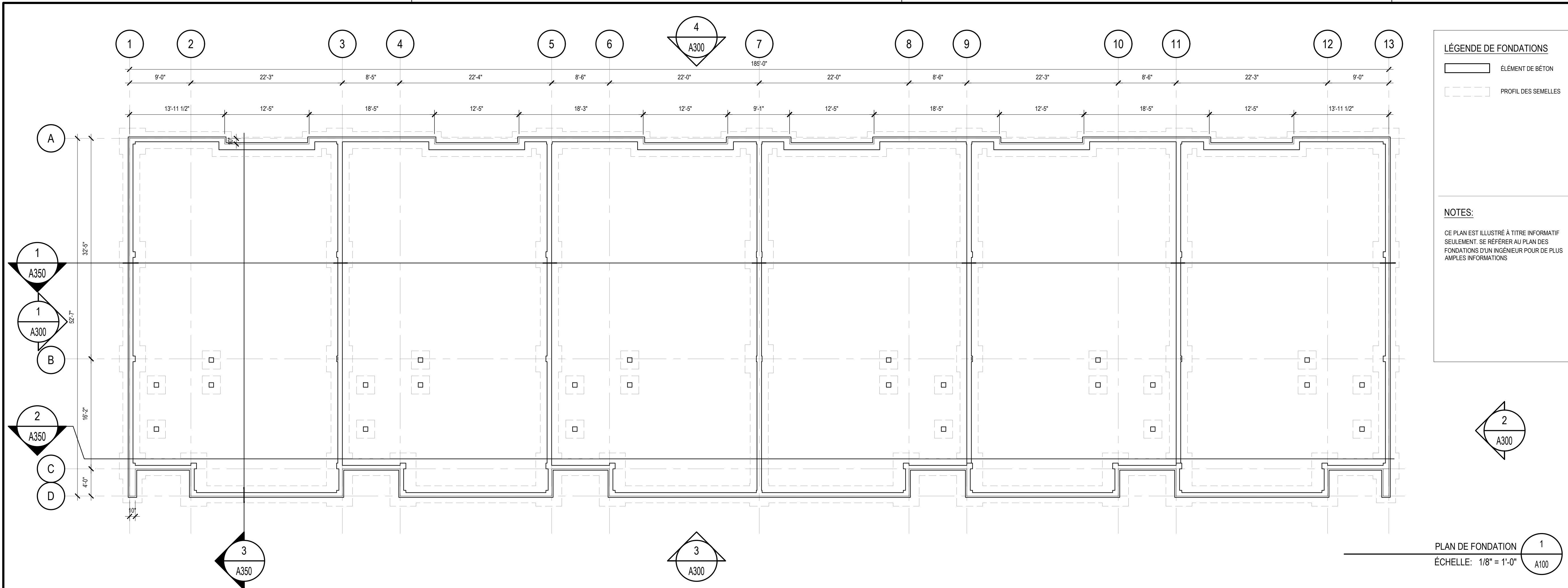
ÉMIS POUR: CONSTRUCTION V.3.

NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS COURCHESNE

NUMÉRO DE DOSSIER: 17042

Dessin no.

A000



LÉGENDE DE FONDATIONS

ÉLÉMENT DE BÉTON
 PROFIL DES SEMELLES

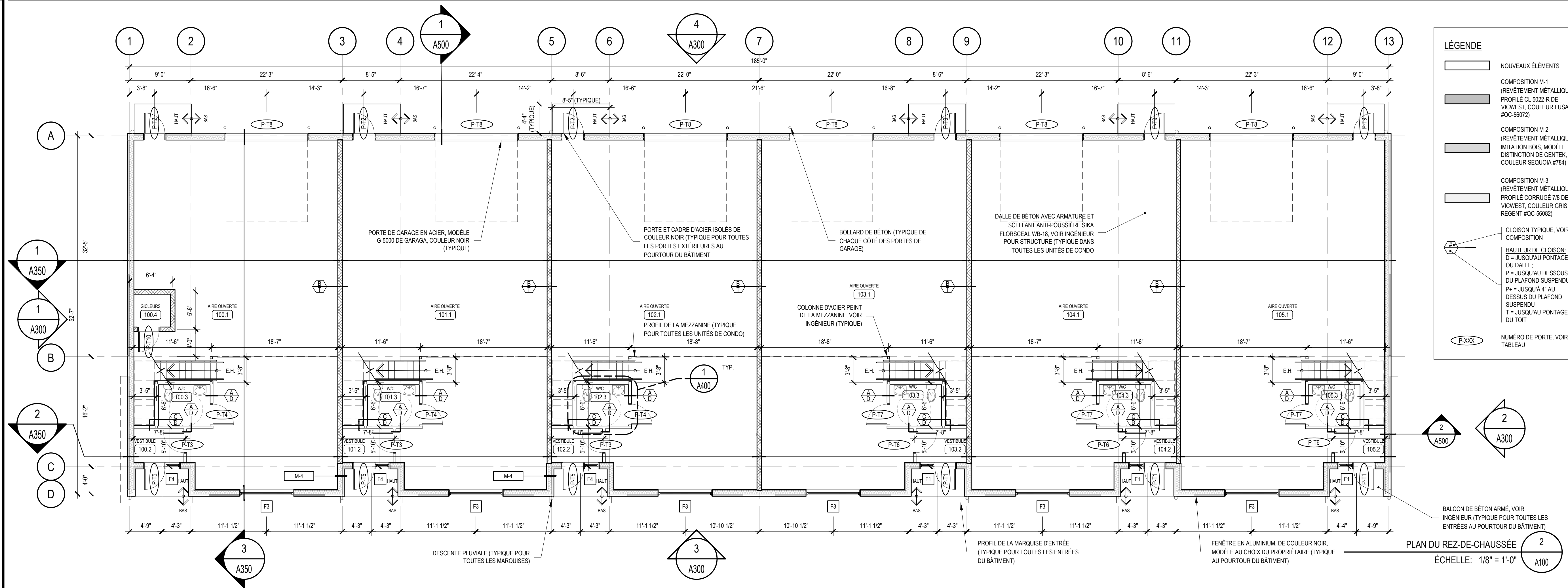
NOTES:

CE PLAN EST ILLUSTRÉ À TITRE INFORMATIF SEULEMENT. SE RÉFÉRER AU PLAN DES FONDATIONS D'UN INGÉNIEUR POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

PLAN DE FONDATION 1
ÉCHELLE: 1/8" = 1'-0" A100

- NOTES GÉNÉRALES:**
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE Dessin. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISÉ À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
 - 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
 - 3: TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
 - 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
 - 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE ELLES SOIENT EXÉCUTÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
 - 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
 - 9: NE PAS UTILISER CE Dessin POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
 - 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.L.A. Architectes inc. 2019
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.



LÉGENDE

NOUVEAUX ÉLÉMENTS
 COMPOSITION M-1 (REVÊTEMENT MÉTALLIQUE, PROFILÉ CL 5022-R DE VICWEST, COULEUR FUSAIN #CC-56072)
 COMPOSITION M-2 (REVÊTEMENT MÉTALLIQUE IMITATION BOIS, MODÈLE DISTINCTION DE GENTEK, COULEUR SEQUOIA #784)
 COMPOSITION M-3 (REVÊTEMENT MÉTALLIQUE, PROFILÉ CORRUGÉ 7/8 DE VICWEST, COULEUR GRIS REGENT #CC-56060)

CLOISISON TYPIQUE, VOIR COMPOSITION
 HAUTEUR DE CLOISISON:
 D = JUSQU'AU PONTAGE OU DALLE
 P = JUSQU'AU DESSOUS DU PLAFOND SUSPENDU
 P+ = JUSQU'À 4" AU DESSUS DU PLAFOND SUSPENDU
 T = JUSQU'AU PONTAGE DU TOIT

P-XXX NUMÉRO DE PORTE, VOIR TABLEAU

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE 2
ÉCHELLE: 1/8" = 1'-0" A100

POUR CONSTRUCTION V.3.	14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2.	08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION	03 JUIN 2022
POUR PERMIS	11 JUIN 2019
POUR COORDINATION	2 AVRIL 2019
POUR COORDINATION	13 MARS 2018
CONCEPT ET RÉUNION	1 MARS 2018
CONCEPT	12 SEPTEMBRE 2018

ARCHITECTES
MONT-TREMBLANT | MONT-LAURIER

381, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 506, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7

FRANÇOIS PARENT
 ARCHITECTE

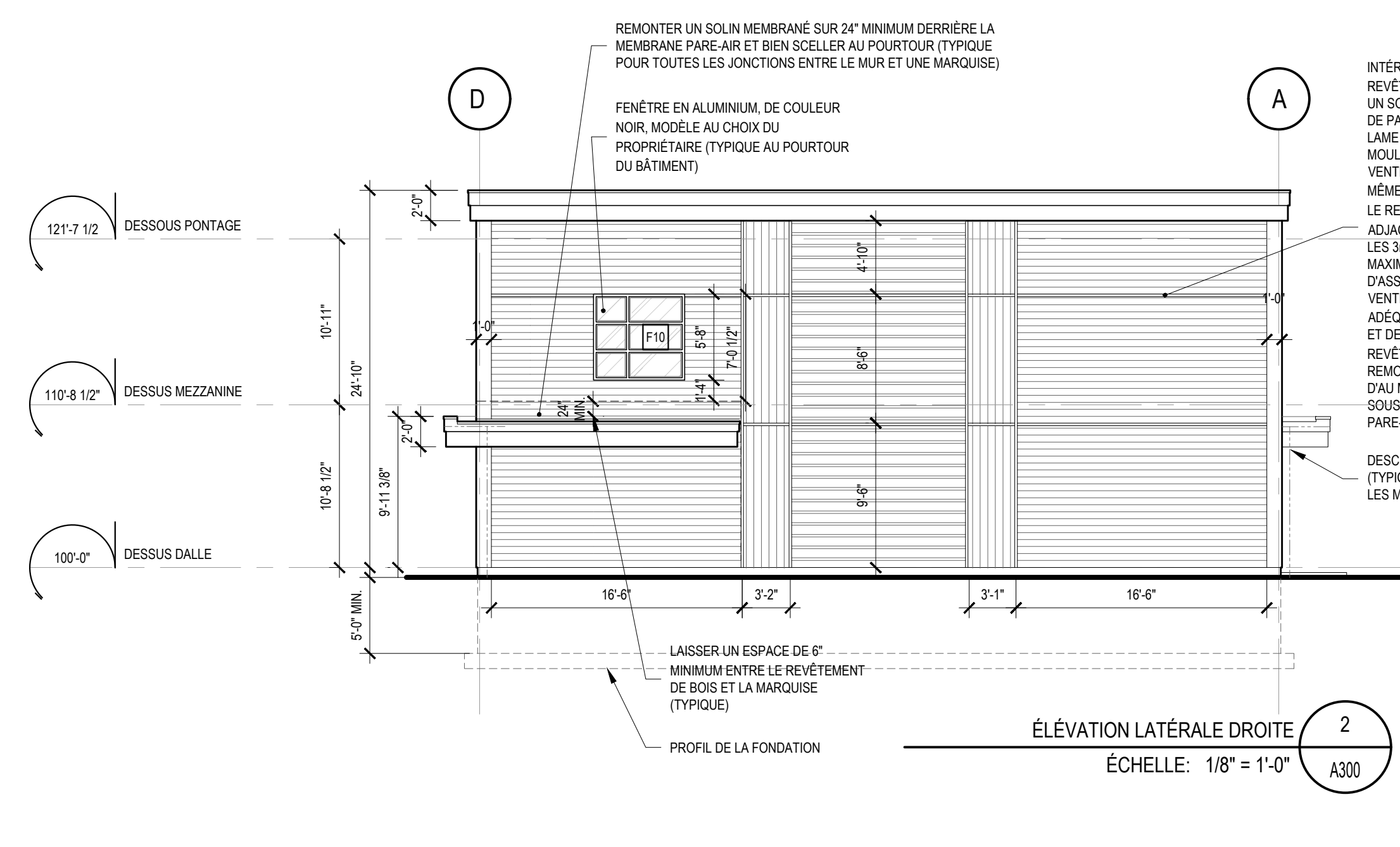
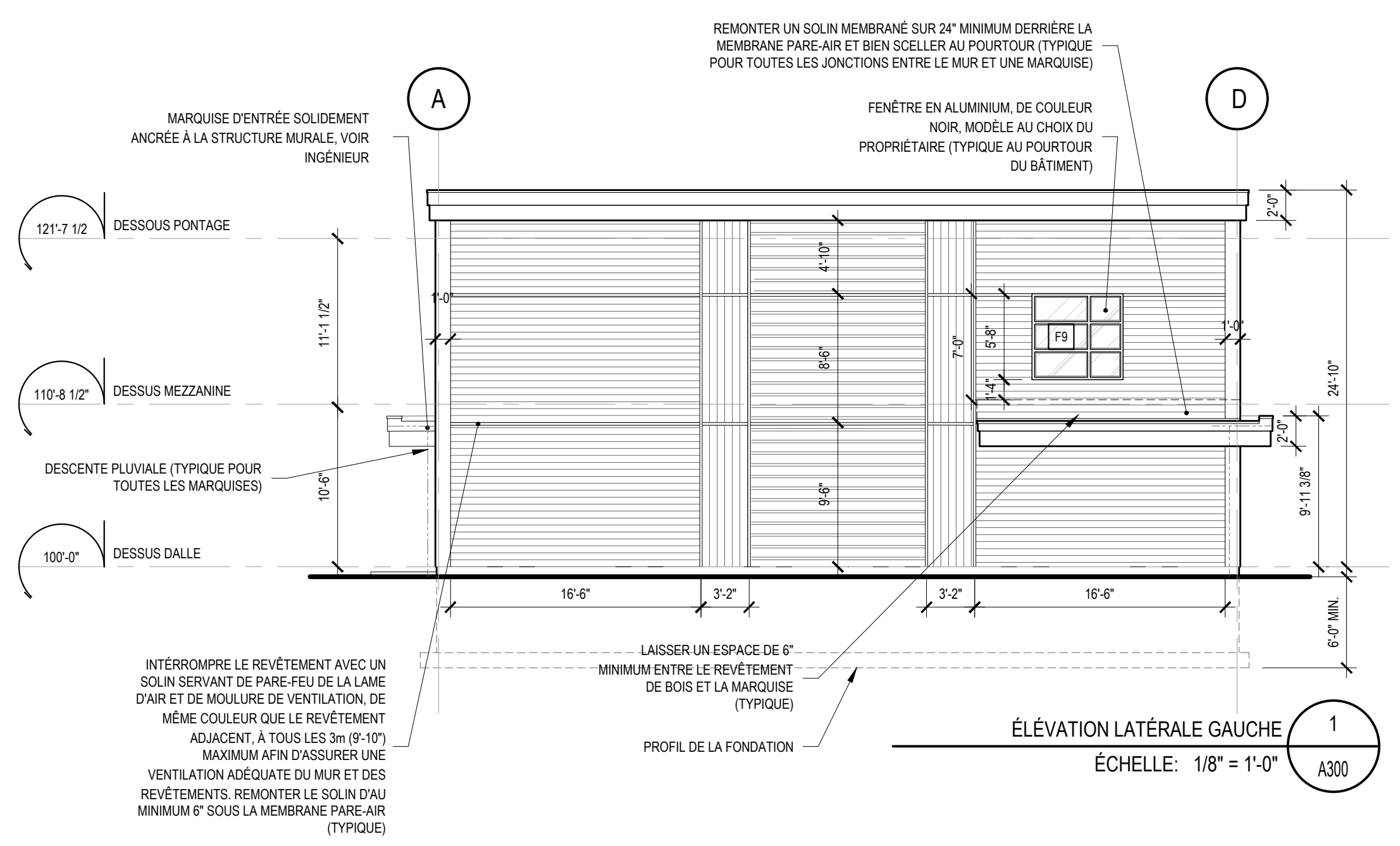
Projet: NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse: RUE BRISSETTE, STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

Titre du dessin: PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET PLAN DE MEZZANINE

Echelle: 1/8" = 1'-0"	Date: 2022-12-14	Dessin no: A100
Dessiné par: N.L.	Vérifié par: J.F.P.	Dossier: 17042
		2 10

FORMAT DE PERMIS AI (2004)

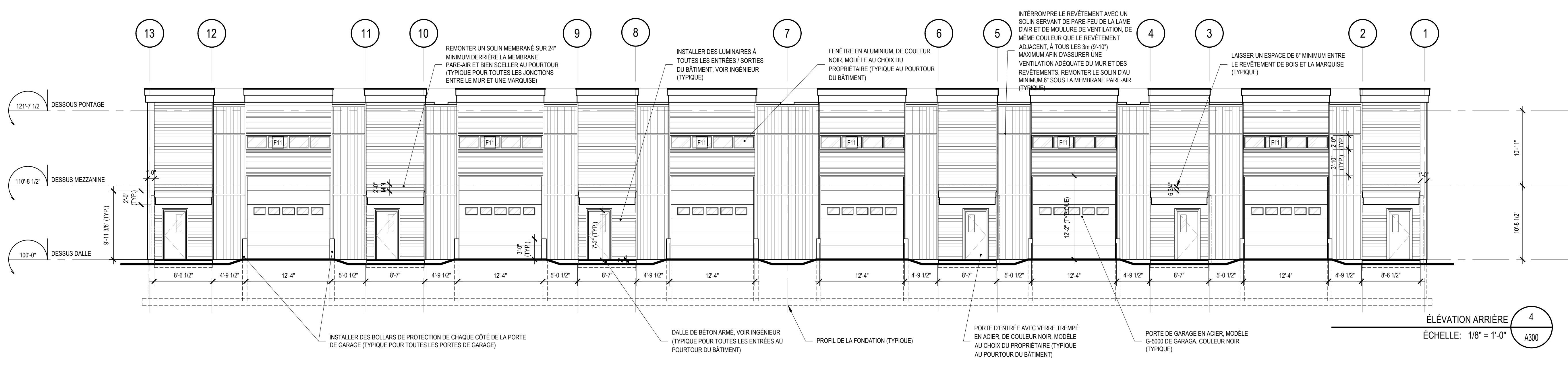
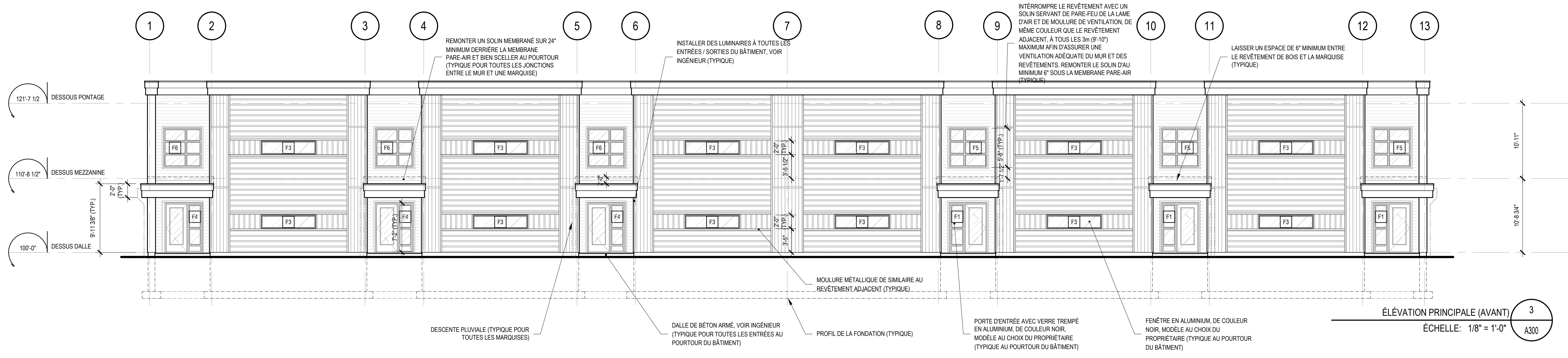


LÉGENDE

- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
- IMITATION BOIS, MODÈLE DISTINCTION DE GENTEK, COULEUR SEQUOIA (#784)
- REVÊTEMENT D'ACIER DE PROFIL CORRUGÉ 7/8 DE VICWEST, COULEUR GRIS REGENT (QC-56082)
- REVÊTEMENT D'ACIER HORIZONTAL PROFILÉ 'CL 5022-R' DE VICWEST, COULEUR FUSIN (QC-56072)
- VITRAGE TREMPÉ

NOTES

- TOUTES LES MOULURES DE TRANSITION EXTÉRIEURES EN ACIER, ENTRE LES CHANGEMENTS DE REVÊTEMENT, SERONT DE COULEUR NOIR (QC-56088) ET LES MOULURES DE CONS DEVRONT ÊTRE DE COULEUR SIMILAIRE AU REVÊTEMENT ADJACENT
- TOUTES LES MOULURES / SOLINS MÉTALLIQUES, NÉCESSAIRE POUR ASSURER UNE VENTILATION ADÉQUATE DEVRONT ÊTRE DE COULEUR SIMILAIRE AU REVÊTEMENT ADJACENT. POUR LES MOULURES / SOLINS MÉTALLIQUES SE RETROUVANT DANS LA SECTION DE BOIS D'INGÉNIEUR, IL DEVRONT ÊTRE DE COULEUR 'BRUN CAFÉ' (QC-56077)
- TOUTES LES FENÊTRES, PORTES ET PORTES DE GARAGE AU POURTOUR DU BÂTIMENT DEVRONT ÊTRE DE COULEUR NOIR



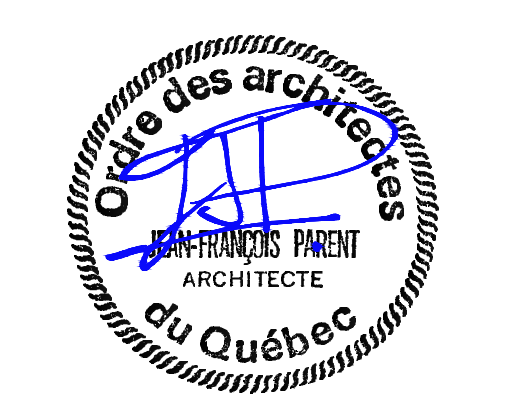
- NOTES GÉNÉRALES:**
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE Dessin. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
 - 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
 - 3: TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
 - 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
 - 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
 - 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
 - 9: NE PAS UTILISER CE Dessin POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
 - 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.A. Architectes inc. 2019
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3.	14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2.	08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION	03 JUIN 2022
POUR PERMIS	11 JUIN 2019
POUR COORDINATION	2 AVRIL 2019
POUR COORDINATION	13 MARS 2018
CONCEPT ET RÉUNION	1 MARS 2018
CONCEPT	12 SEPTEMBRE 2018



386, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 506, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7

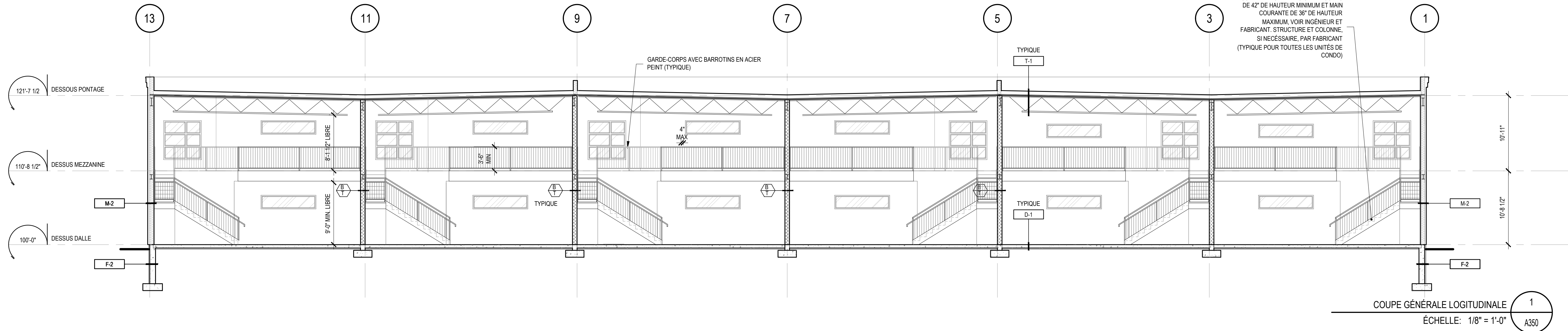


Projet: NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

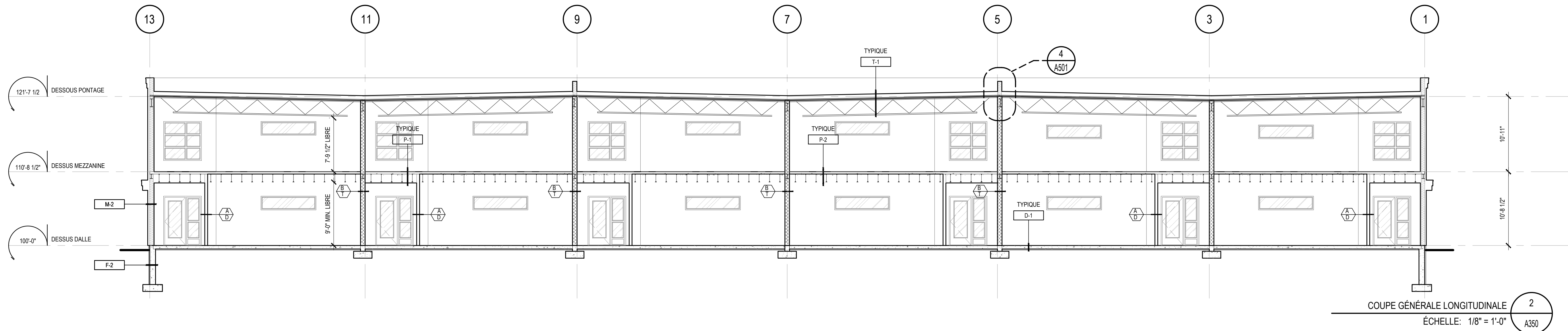
Adresse: RUE BRISSETTE, STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

Titre du dessin: ÉLEVATIONS

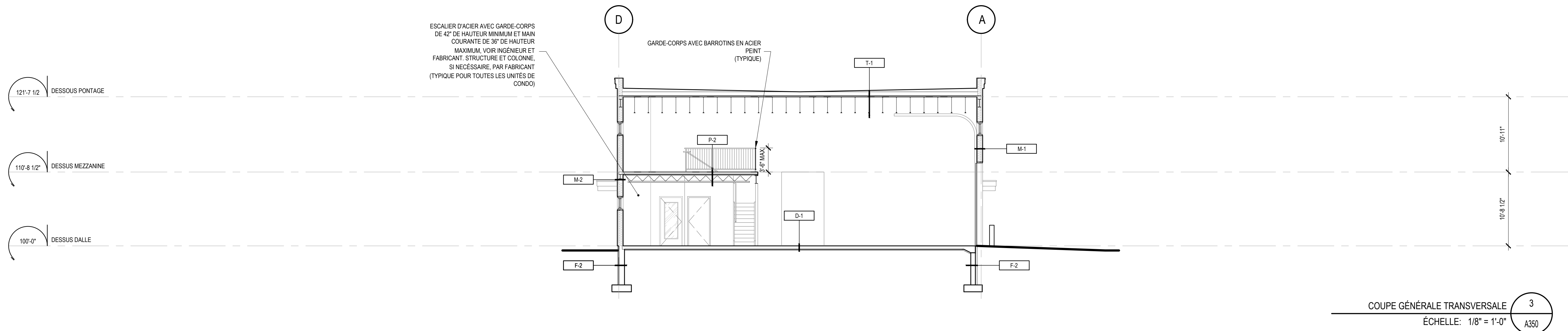
Echelle: 1/8" = 1'-0"	Date: 2022-12-14	Dessin no.: A300
Dessiné par: N.L.	Vérifié par: J.F.P.	Dossier: 17042
		4 10



COUPE GÉNÉRALE LONGITUDINALE 1
ÉCHELLE: 1/8" = 1'-0" A350



COUPE GÉNÉRALE LONGITUDINALE 2
ÉCHELLE: 1/8" = 1'-0" A350



COUPE GÉNÉRALE TRANSVERSALE 3
ÉCHELLE: 1/8" = 1'-0" A350

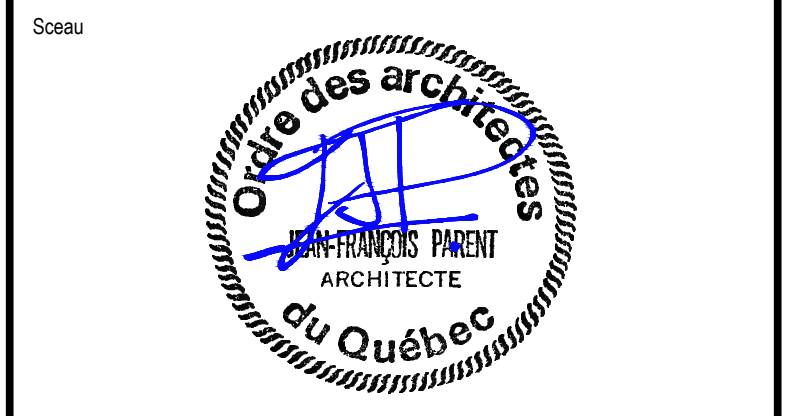
- NOTES GÉNÉRALES:**
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE DESSIN. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
 - 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
 - 3: TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
 - 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
 - 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PAINEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE ELLES SOIENT EXÉCUTÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMÔLUS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
 - 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
 - 9: NE PAS UTILISER CE DESSIN POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
 - 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS, LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.L.A. Architectes inc. 2019
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3.	14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2.	08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION	03 JUIN 2022
POUR PERMIS	11 JUIN 2019
POUR COORDINATION	2 AVRIL 2019
POUR COORDINATION	13 MARS 2018
CONCEPT ET RÉUNION	1 MARS 2018
CONCEPT	12 SEPTEMBRE 2018



386, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 536, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7



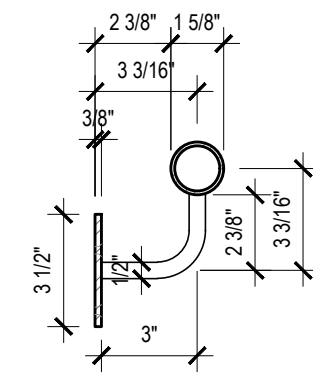
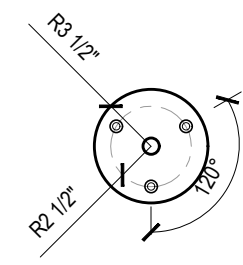
Projet
NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse
RUE BRISSETTE
STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

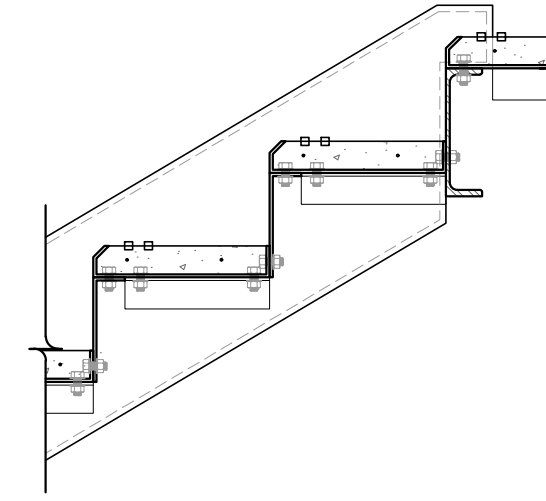
Titre du dessin

COUPES GÉNÉRALES

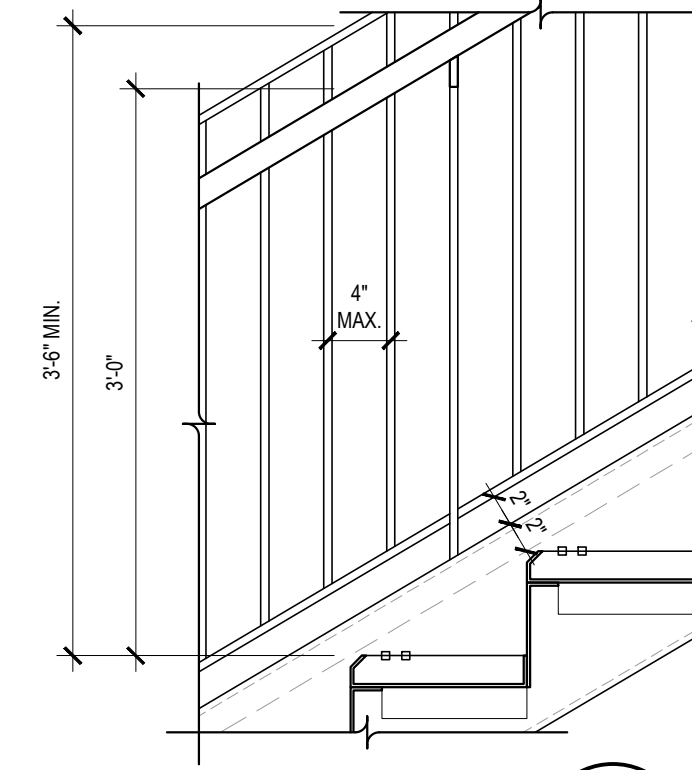
Echelle	Date	Dessin no.
1/8" = 1'-0"	2022-12-14	A350
Dessiné par	Vérifié par	Dossier
N.L.	J.F.P.	17042
		5 10



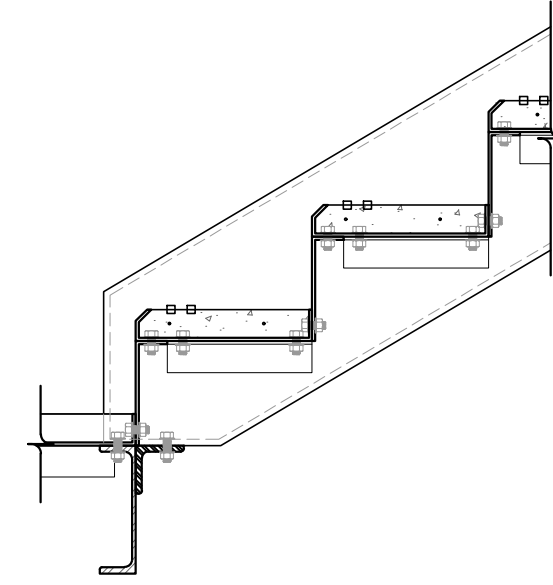
DÉTAIL DE MAIN-COURANTE 11
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A400



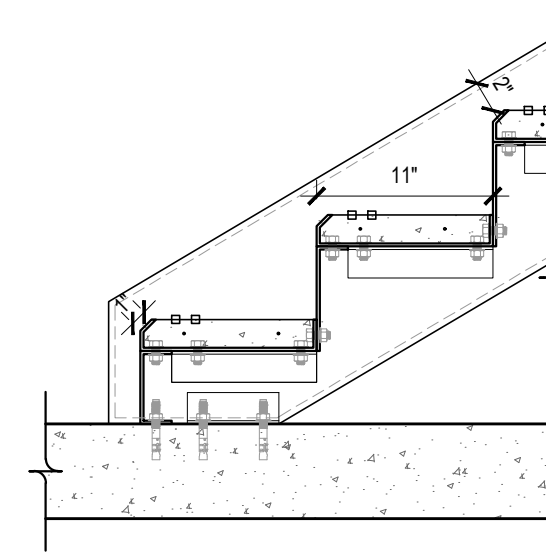
DÉTAIL DE JONCTION LIMON / PALIER HAUT 9
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A400



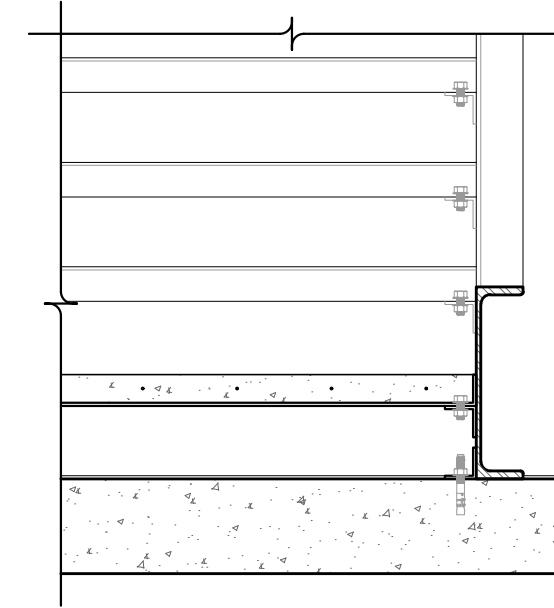
DÉTAIL D'ÉLÉVATION DE GARDE-CORPS 7
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A400



DÉTAIL DE JONCTION LIMON / PALIER BAS 10
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A400



DÉTAIL DE JONCTION LIMON / PLANCHER 8
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400

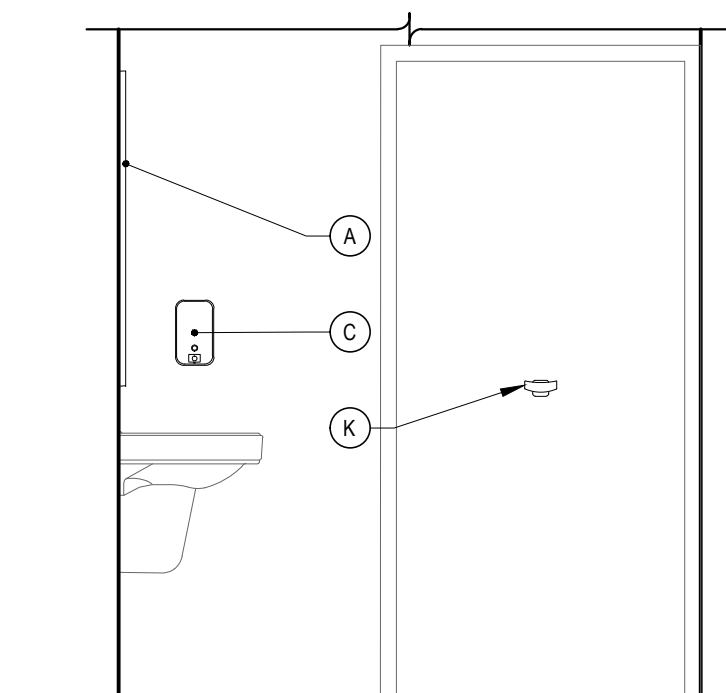


DÉTAIL D'ANCRAGE DU LIMON 6
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A400

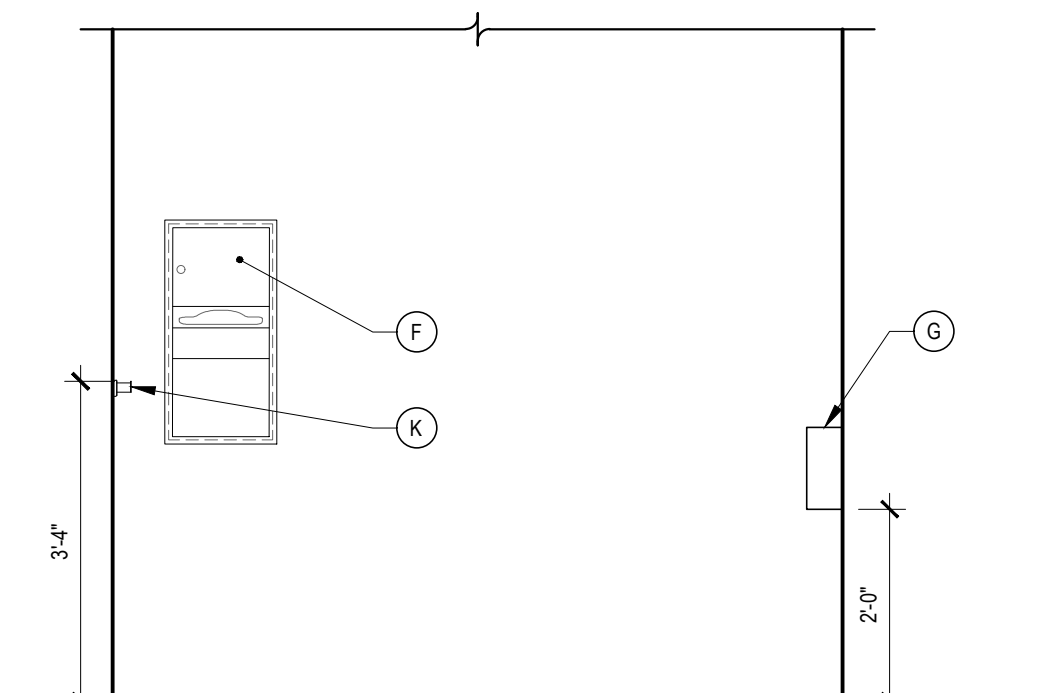
- NOTES GÉNÉRALES:**
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE DESSIN. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
 - 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
 - 3: TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
 - 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
 - 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE ELLES SOIENT EXÉCUTÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
 - 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
 - 9: NE PAS UTILISER CE DESSIN POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
 - 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.A. Architectes inc. 2012
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

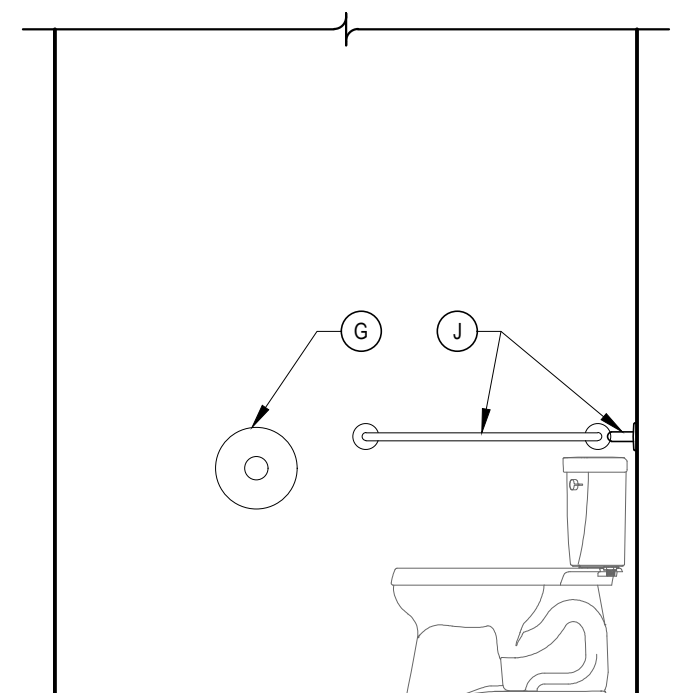
POUR CONSTRUCTION V.3. 14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2. 08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION 03 JUIN 2022



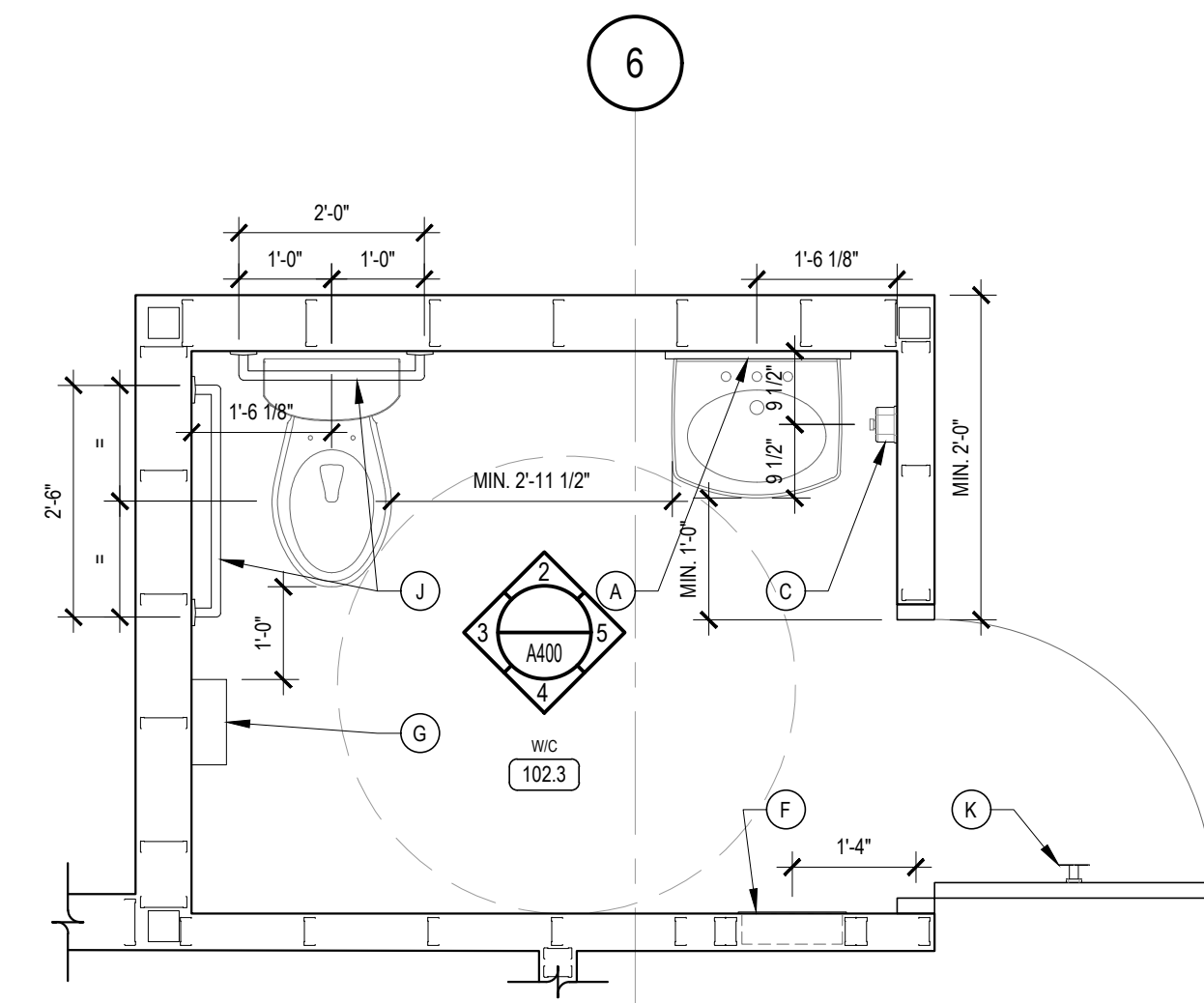
ÉLÉVATION TYPIQUE DE W/C 5
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400



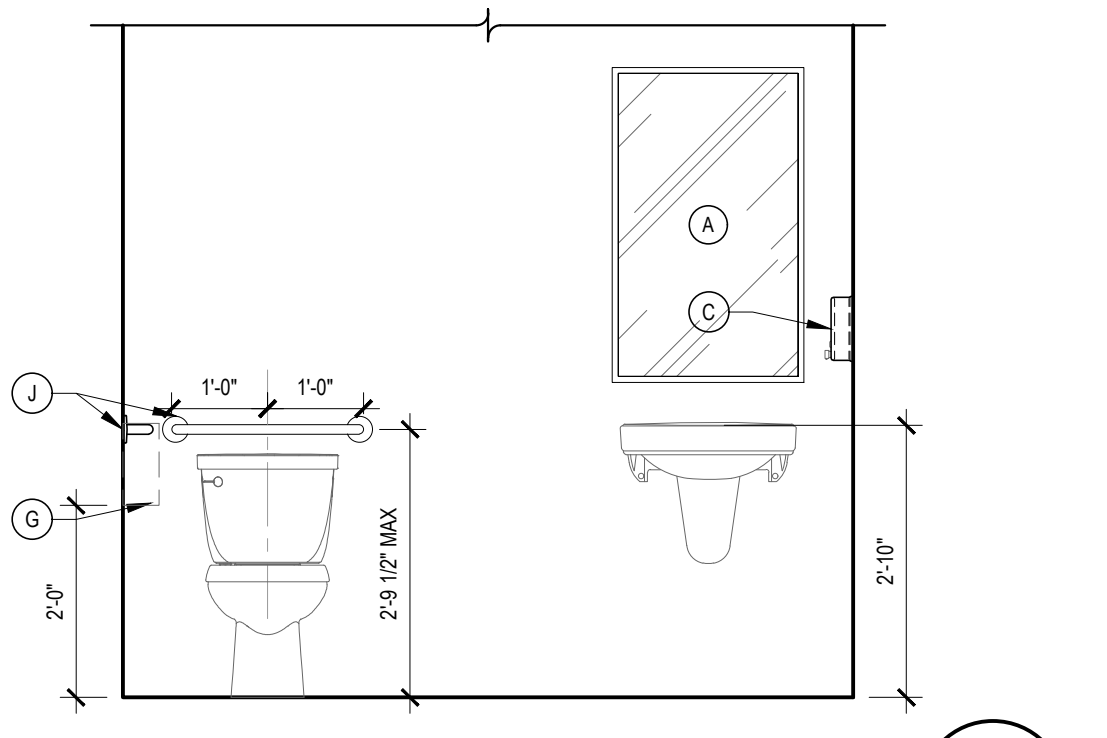
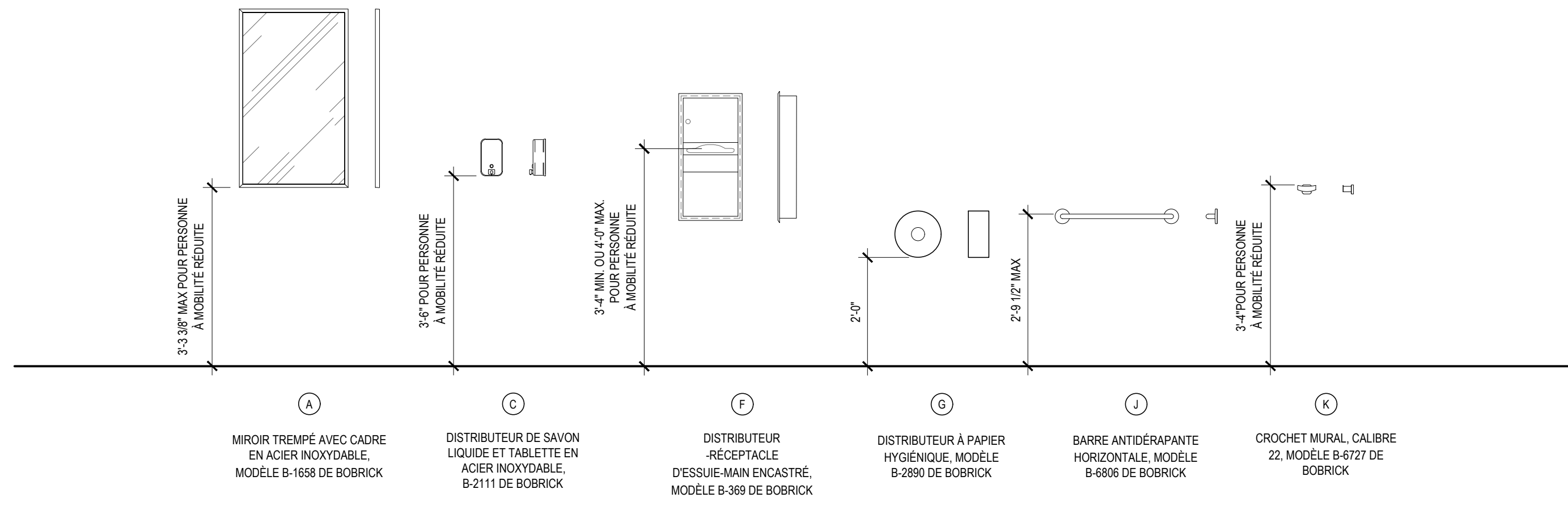
ÉLÉVATION TYPIQUE DE W/C 4
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400



ÉLÉVATION TYPIQUE DE W/C 3
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400



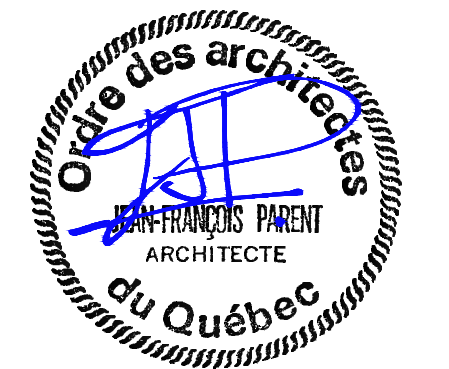
PLAN AGRANDI TYPIQUE DE W/C 1
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400



ÉLÉVATION TYPIQUE DE W/C 2
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0" A400



381, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 516, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7



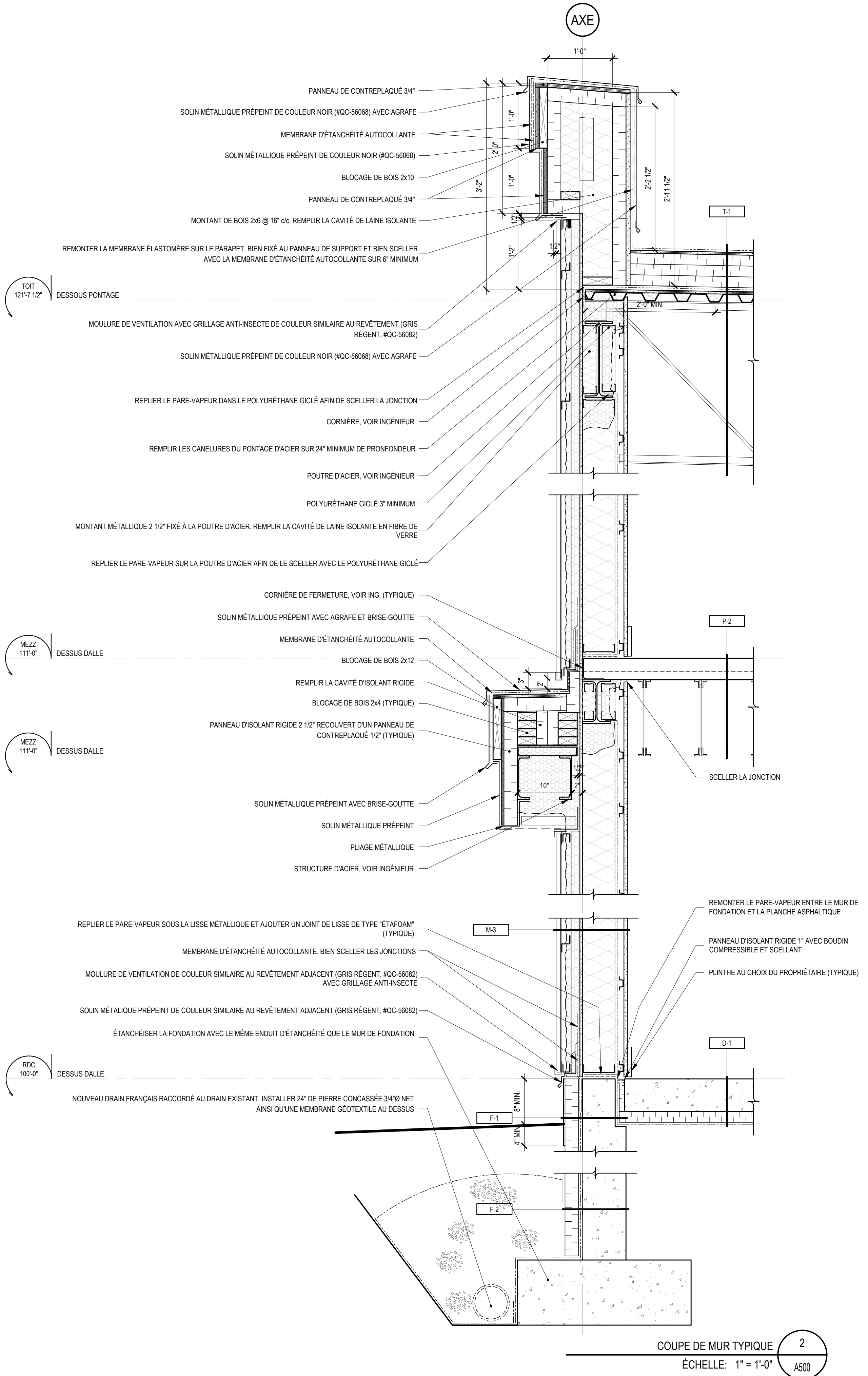
Projet NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse RUE BRISSETTE
STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

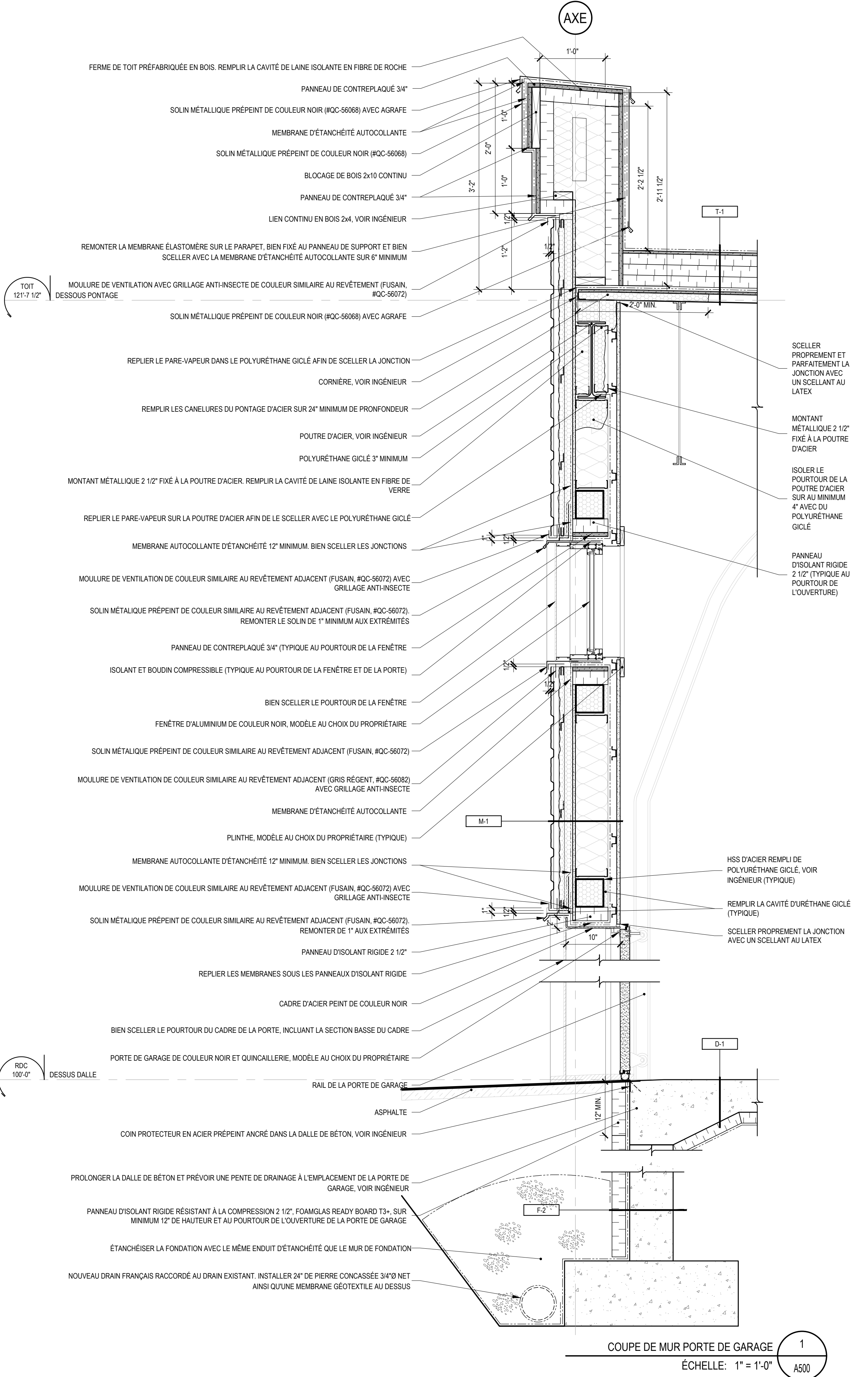
Titre du dessin DÉTAILS D'ESCALIER ET MEZZANINE
AGRANDI DE W/C

Echelle	INDIQUÉE	Date	2022-12-14	Dessin no.	A400
Dessiné par	N.L.	Vérifié par	J.F.P.	Dossier	17042
				6	10

FORMAT DE PAPER A1 (ISO)



COUPE DE MUR TYPIQUE 2
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A500



COUPE DE MUR PORTE DE GARAGE 1
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A500

NOTES GÉNÉRALES:

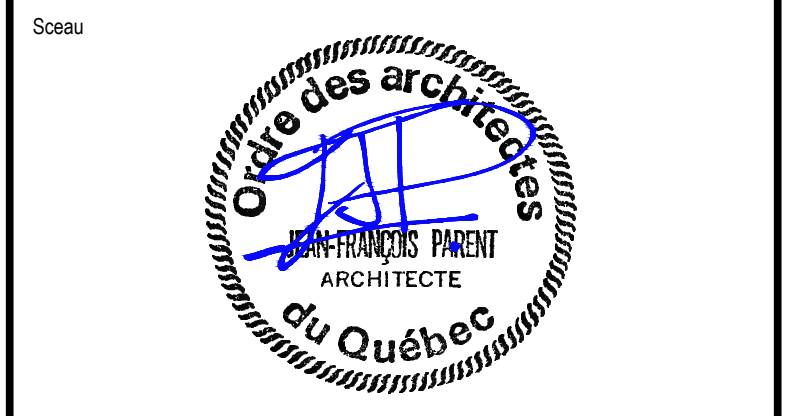
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE Dessin. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
- 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
- 3: TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
- 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
- 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
- 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
- 9: NE PAS UTILISER CE Dessin POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
- 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.A. Architects Inc. 2019
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3.	14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2.	08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION	03 JUIN 2022
POUR PERMIS	11 JUIN 2019
POUR COORDINATION	2 AVRIL 2019
POUR COORDINATION	13 MARS 2018
CONCEPT ET RÉUNION	1 MARS 2018
CONCEPT	12 SEPTEMBRE 2018



386, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 536, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7



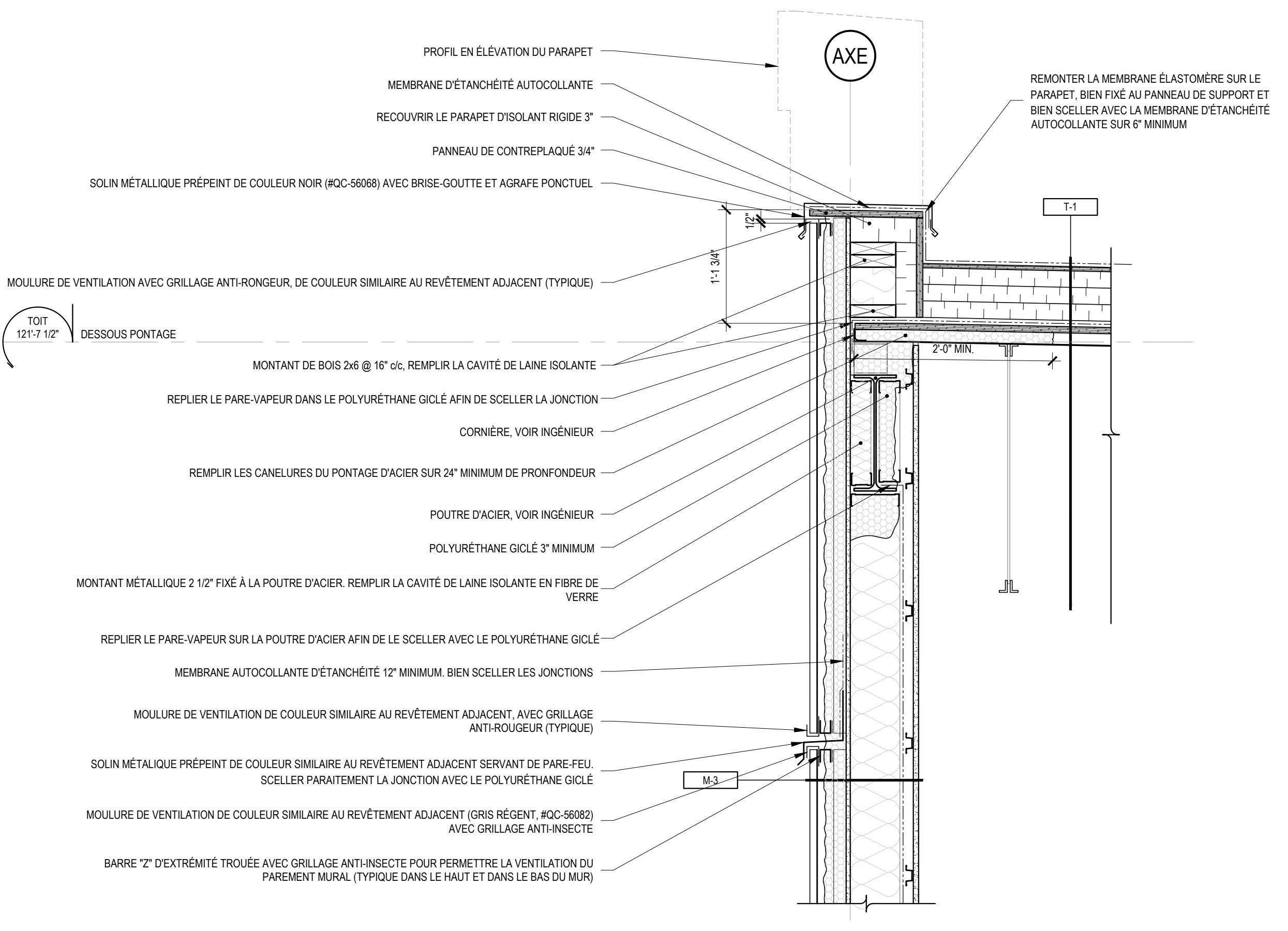
Projet
NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse
RUE BRISSETTE
STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

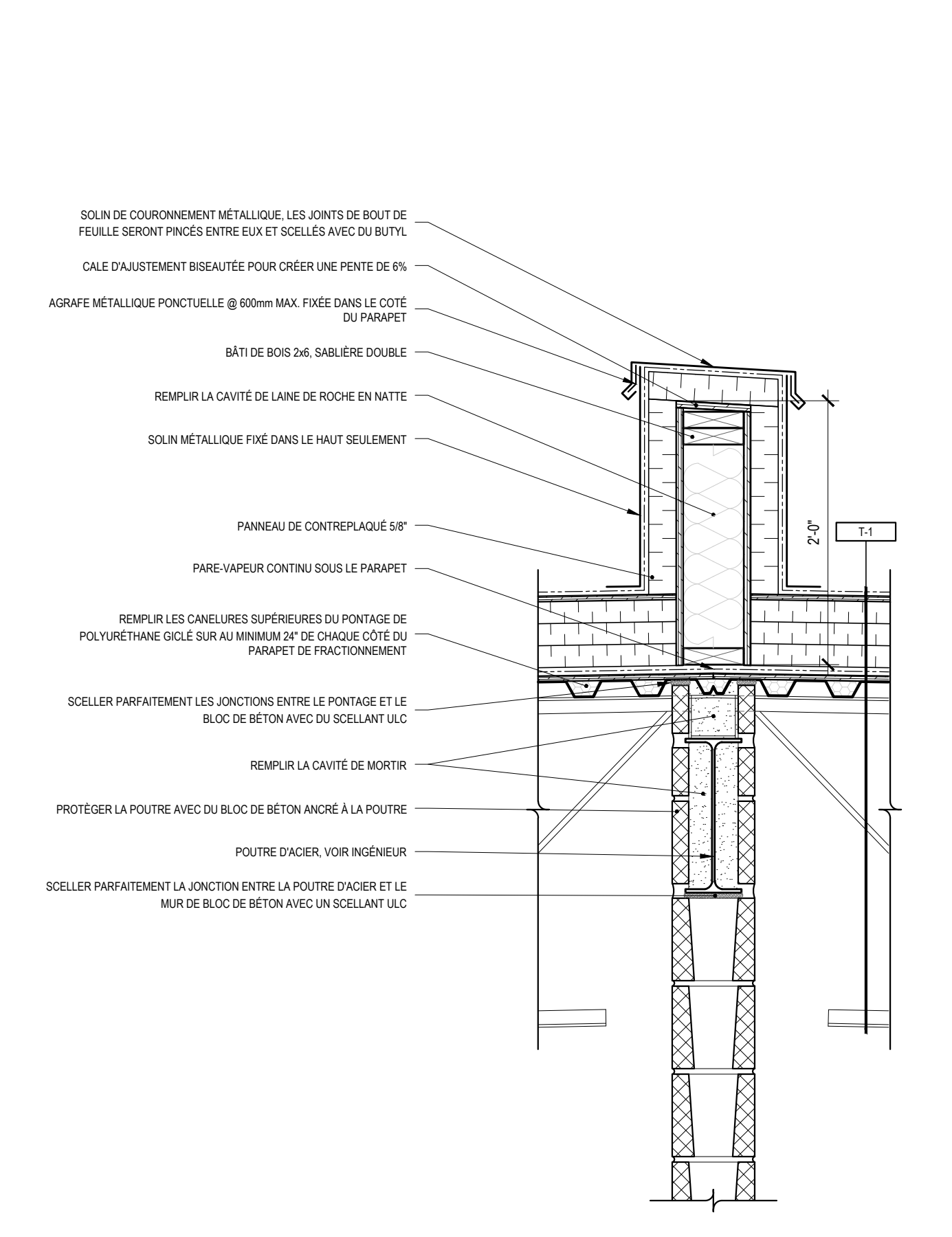
Titre du dessin

COUPES DE MUR

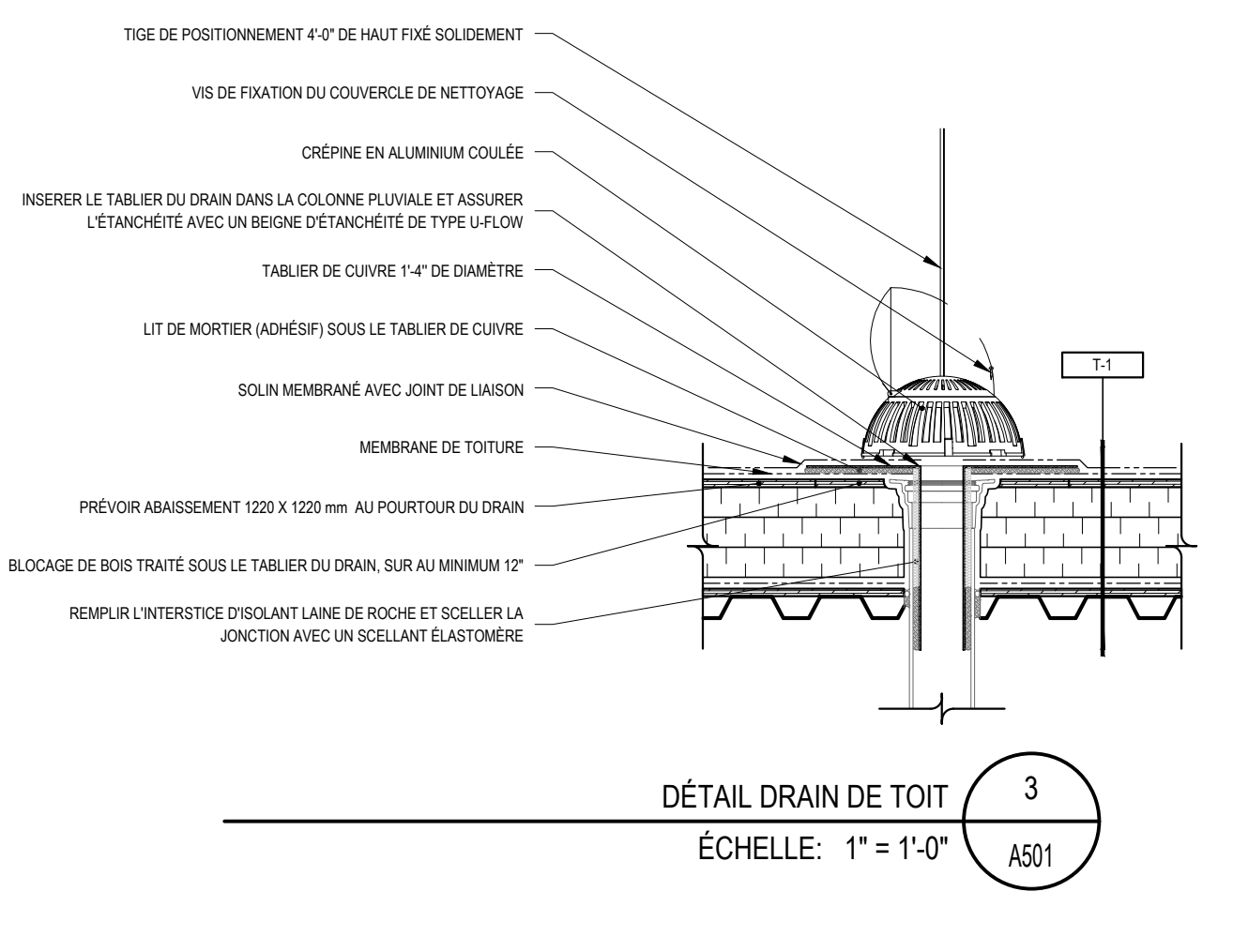
Echelle	1" = 1'-0"	Date	2022-12-14	Dessin no.	A500
Dessiné par	N.L.	Vérifié par	J.F.P.	Dossier	17042
					7 10



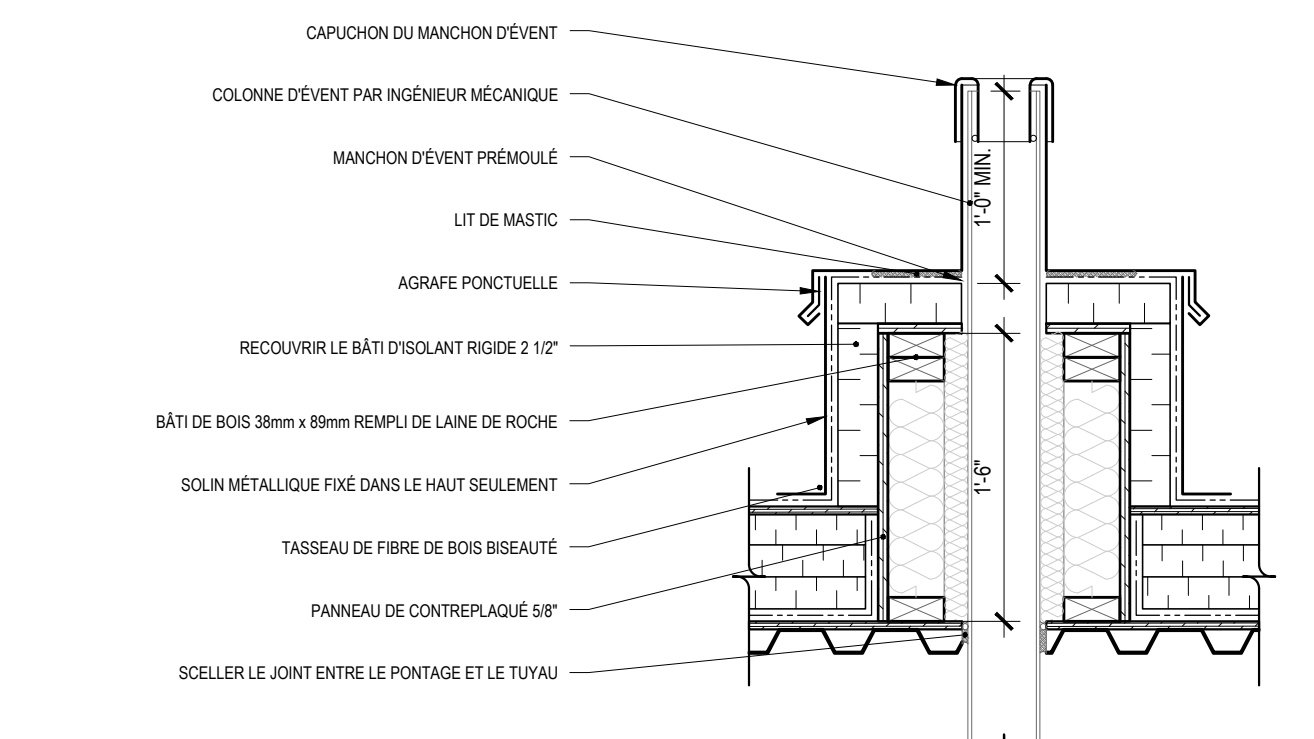
DÉTAIL PARAPET BAS
ÉCHELLE: 1" = 1'-0"
A501



DÉTAIL PARAPET DE FRACTIONNEMENT ET SÉPARATION COUPE-FEU
ÉCHELLE: 1" = 1'-0"
A501



DÉTAIL DRAIN DE TOIT
ÉCHELLE: 1" = 1'-0"
A501



DÉTAIL ÉVÉN DE PLOMBERIE
ÉCHELLE: 1" = 1'-0"
A501

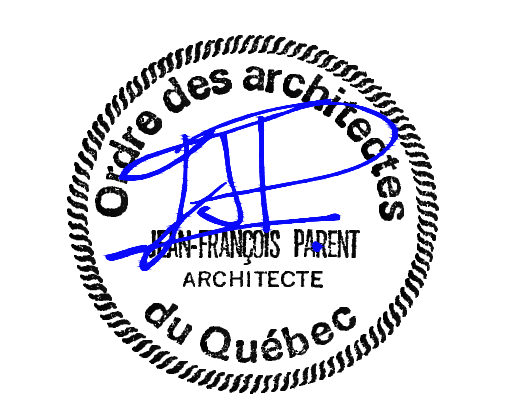
- NOTES GÉNÉRALES:**
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE Dessin. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISÉ À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
 - 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
 - 3: TOUS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
 - 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTES LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
 - 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE ELLES SOIENT EXÉCUTÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
 - 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
 - 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
 - 9: NE PAS UTILISER CE Dessin POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
 - 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS, LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.L.A. Architectes inc. 2019
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3. 14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2. 08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION 03 JUIN 2022



386, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 506, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7



Projet
NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse
RUE BRISSETTE
STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

Titre du dessin

DÉTAILS D'ENVELOPPE

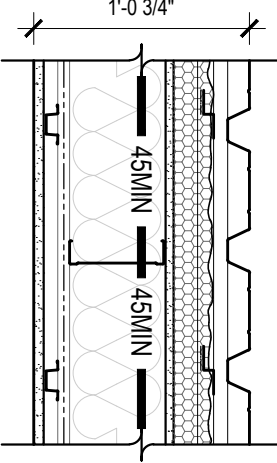
Echelle 1" = 1'-0"	Date 2022-12-14	Dessin no. A501
Dessiné par N.L.	Vérifié par J.F.P.	Dossier 17042
		8 10

NOTE (S) GÉNÉRALE (S) ET LÉGENDE:

IDENTIFICATION DU TYPE DE CLOISON
 HAUTEUR DE CLOISON (VOIR PLAN);
 D = JUSQU'AU PONTAGE DU DALLE;
 P = JUSQU'AU DESSOUS DU PLAFOND SUSPENDU;
 P+ = JUSQU'AU 4" AU DESSUS DU PLAFOND SUSPENDU;
 T = JUSQU'AU PONTAGE DU TOIT

NOTE(S)

* REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE ISOLANTE

ASSEMBLAGE: 

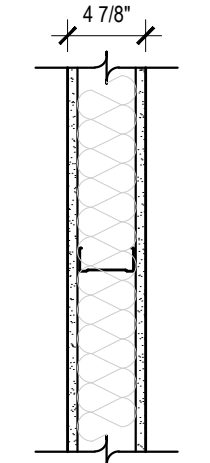
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE "X", PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- FOURRURE MÉTALLIQUE 7/8" @ 16" c/c;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR;
- REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE;
- MONTANT MÉTALLIQUE 6" @ 16" c/c;
- PANNEAU DE GYPSE EXTÉRIEUR 1/2";
- BARRE "Z" VERTICALE 1 1/2" @ 24" c/c ALIGNÉE SUR LES MONTANTS;
- BARRE "Z" HORIZONTALE 1" @ 24" c/c AVEC BANDE DE NÉOPRÈNE À LA JONCTION DES BARRES "Z" ET DE LA FOURRURE;
- URÉTHANE GICLÉ 2 1/4" MINIMUM;
- FOURRURE MÉTALLIQUE VERTICALE 7/8" @ 16" c/c;
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE MODÈLE CL-55022Z DE VICWEST, COULEUR FUSAIN (QC-5607Z) @ 8" DU SOL FINI MINIMUM;
- EXTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 45 MINUTES; - ULC MINIMUM REQUIS: 45 MINUTES; - RSI TOTAL: 3.99	MUR EXTÉRIEUR D'ACIER HORIZONTAL	M-1

ASSEMBLAGE: 

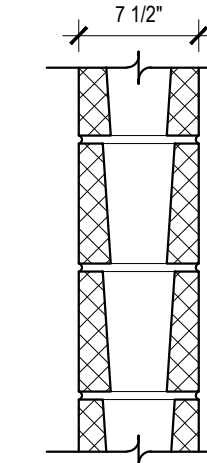
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- MONTANT MÉTALLIQUE 3 5/8" @ 16" c/c AVEC ENTREMISE. REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE EN FIBRE DE VERRE;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- INTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

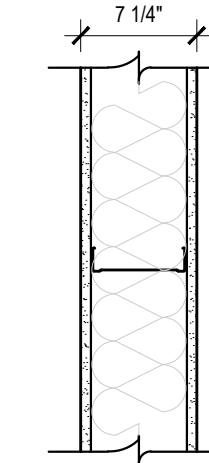
PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	CLOISON STANDARD	A

ASSEMBLAGE: 

DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- BLOC DE BÉTON 8" PEINT AVEC ARMATURE ET MORTIER;
- VOIR INGÉNIEUR;
- INTÉRIEUR;

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 2 HEURES; - ULC MINIMUM REQUIS: 2 HEURES; - ITS: 50	CLOISON MITOYENNE ULC 2 HEURES	B

ASSEMBLAGE: 

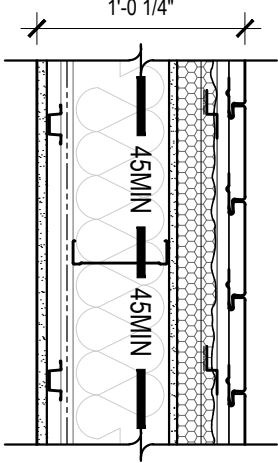
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- MONTANT MÉTALLIQUE 6" @ 16" c/c AVEC ENTREMISE. REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE EN FIBRE DE VERRE;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- INTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	CLOISON STANDARD 6"	C

ASSEMBLAGE: 

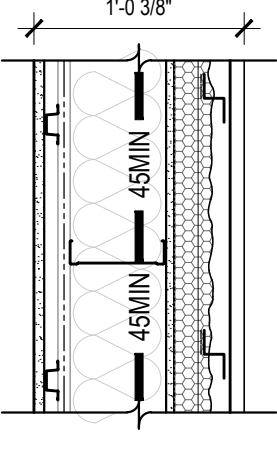
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE "X" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- FOURRURE MÉTALLIQUE HORIZONTALE 7/8" @ 16" c/c;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR;
- MONTANT MÉTALLIQUE 6" @ 16" c/c AVEC ENTREMISE;
- REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE EN FIBRE DE VERRE EN NATTE;
- PANNEAU DE GYPSE EXTÉRIEUR 1/2";
- BARRE "Z" VERTICALE 1 1/2" @ 24" c/c ALIGNÉE SUR LES MONTANTS;
- BARRE "Z" HORIZONTALE 1" @ 24" c/c AVEC BANDE DE NÉOPRÈNE À LA JONCTION DES BARRES "Z";
- POLYURÉTHANE GICLÉ 2 1/4" MINIMUM;
- FOURRURE DE BOIS VERTICALE 1" x 3" @ 16" c/c;
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE IMITATION BOIS, MODÈLE DISTINCTION DE GENTEX, COULEUR SEQUOIA (R784) @ 8" DU SOL FINI MINIMUM;
- EXTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 45 MINUTES; - ULC MINIMUM REQUIS: 45 MINUTES; - RSI TOTAL: 3.99	MUR EXTÉRIEUR IMITATION BOIS	M-2

ASSEMBLAGE: 

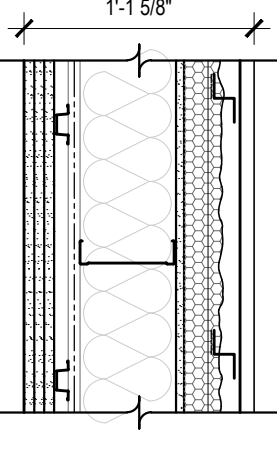
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE "X" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- FOURRURE MÉTALLIQUE HORIZONTALE 7/8" @ 16" c/c;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR;
- REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE;
- MONTANT MÉTALLIQUE 6" @ 16" c/c AVEC ENTREMISE;
- PANNEAU DE GYPSE EXTÉRIEUR 1/2";
- BARRE "Z" VERTICALE 1 1/2" @ 24" c/c ALIGNÉE SUR LES MONTANTS;
- BARRE "Z" HORIZONTALE 2" @ 24" c/c AVEC BANDE DE NÉOPRÈNE À LA JONCTION DES BARRES "Z";
- POLYURÉTHANE GICLÉ 2 1/4" MINIMUM;
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE PROFILÉ CORRUGÉ 7/8" DE VICWEST, COULEUR GRIS REGENT (QC-5608Z) @ 8" DU SOL FINI MINIMUM;
- EXTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C
- SCÉLER PARFAITEMENT LES JONCTIONS DU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE VERTICAL AFIN D'ÉVITER TOUTE INFILTRATION

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 45 MINUTES; - ULC MINIMUM REQUIS: 45 MINUTES; - RSI TOTAL: 3.99	MUR EXTÉRIEUR MÉTALLIQUE (CORRUGÉ)	M-3

ASSEMBLAGE: 

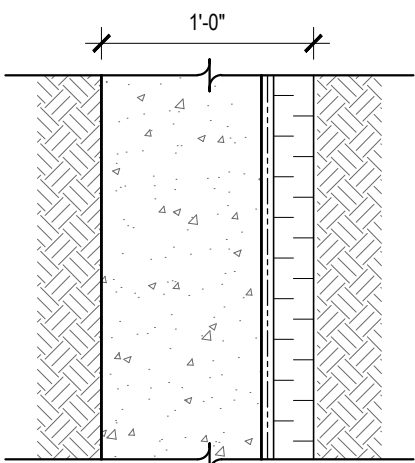
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8" TYPE "X" PEINT AVEC JOINTS TIRÉS;
- FOURRURE MÉTALLIQUE HORIZONTALE 7/8" @ 16" c/c;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR;
- REMPLIR LA CAVITÉ DE LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE;
- MONTANT MÉTALLIQUE 6" @ 16" c/c AVEC ENTREMISE;
- PANNEAU DE GYPSE EXTÉRIEUR 1/2";
- BARRE "Z" VERTICALE 1 1/2" @ 24" c/c ALIGNÉE SUR LES MONTANTS;
- BARRE "Z" HORIZONTALE 2" @ 24" c/c AVEC BANDE DE NÉOPRÈNE À LA JONCTION DES BARRES "Z";
- POLYURÉTHANE GICLÉ 2 1/4" MINIMUM;
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE PROFILÉ CORRUGÉ 7/8" DE VICWEST, COULEUR GRIS REGENT (QC-5608Z) @ 8" DU SOL FINI MINIMUM;
- EXTÉRIEUR;

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C
- SCÉLER PARFAITEMENT LES JONCTIONS DU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE VERTICAL AFIN D'ÉVITER TOUTE INFILTRATION

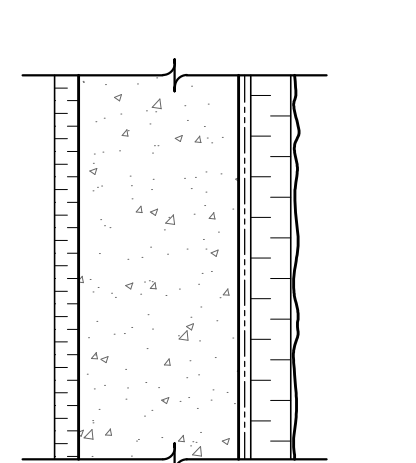
PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 2 HEURES; - ULC MINIMUM REQUIS: 2 HEURES; - RSI TOTAL: 3.99	MUR EXTÉRIEUR MÉTALLIQUE (CORRUGÉ)	M-4

ASSEMBLAGE: 

DESCRIPTION:

- REMBLAI INTÉRIEUR, VOIR INGÉNIEUR;
- MUR DE BÉTON ARMÉ 10", VOIR INGÉNIEUR;
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ BITUMINEUSE;
- PANNEAU D'ISOLANT RIGIDE 2 1/2" EXTRUDÉ, TYPE 2;
- REMBLAI, VOIR INGÉNIEUR

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: INCONNU; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	MUR DE FONDATION NON EXPOSÉ	F-1

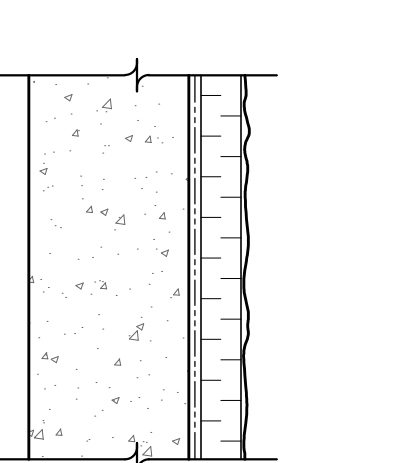
ASSEMBLAGE: 

DESCRIPTION:

- REMBLAI INTÉRIEUR, VOIR INGÉNIEUR;
- PANNEAU D'ISOLANT RIGIDE 1 1/2";
- MUR DE FONDATION EN BÉTON 10" AVEC ARMATURE, VOIR INGÉNIEUR;
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ BITUMINEUSE;
- PANNEAU D'ISOLANT RIGIDE 2 1/2" EXTRUDÉ, TYPE 2;
- SYSTÈME DE REVÊTEMENT ACRYLIQUE, ADEX-RS FINI SABLÉ COULEUR X208-3E (BASE ADEX, TRELLIS STANDARD, APPRÊT PRIMEX ET FINITION)
- REMBLAI, VOIR INGÉNIEUR.

NOTE: INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 2 HEURES; - ULC MINIMUM REQUIS: 45 MINUTES; - RSI TOTAL: 3.83	MUR DE FONDATION EXPOSÉ	F-2

ASSEMBLAGE: 

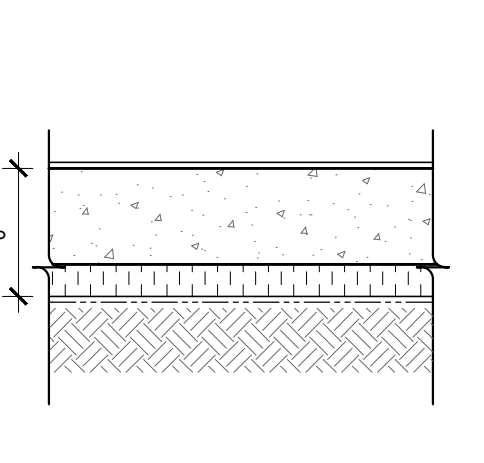
DESCRIPTION:

- REMBLAI INTÉRIEUR, VOIR INGÉNIEUR;
- MUR DE FONDATION EN BÉTON 10" AVEC ARMATURE, VOIR INGÉNIEUR;
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ BITUMINEUSE;
- PANNEAU D'ISOLANT RIGIDE 2 1/2" EXTRUDÉ, TYPE 2;
- SYSTÈME DE REVÊTEMENT ACRYLIQUE, ADEX-RS FINI SABLÉ COULEUR X208-3E (BASE ADEX, TRELLIS STANDARD, APPRÊT PRIMEX ET FINITION)
- REMBLAI, VOIR INGÉNIEUR.

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 2 HEURES; - ULC MINIMUM REQUIS: 45 MINUTES; - RSI TOTAL: 3.83	MUR DE FONDATION NON EXPOSÉ	F-3

ASSEMBLAGE: 

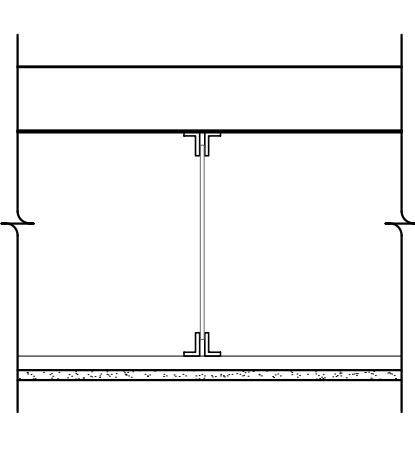
DESCRIPTION:

- INTÉRIEUR;
- SCÉLANT ANTI-POUSSIÈRE SIKA FLORSEAL WB-18;
- DALLE DE FONDATION EN BÉTON 6" AVEC ARMATURE, VOIR INGÉNIEUR;
- PANNEAU D'ISOLANT RIGIDE 2" EXTRUDÉ, TYPE 2;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR;
- REMBLAI, VOIR INGÉNIEUR.

NOTES:

- SCÉLER PARFAITEMENT LES JONCTIONS DU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE VERTICAL AFIN D'ÉVITER TOUTE INFILTRATION

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: INCONNU; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	DALLE DE FONDATION	D-1

ASSEMBLAGE: 

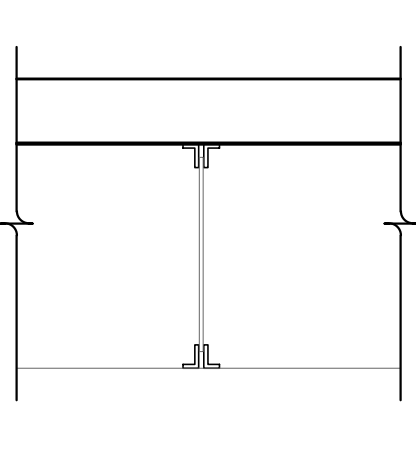
DESCRIPTION:

- MEZZANINE;
- SCÉLANT ANTI-POUSSIÈRE, SIKA FLORSEAL WB-18;
- DALLE DE BÉTON 4", VOIR INGÉNIEUR;
- PONTAGE MÉTALLIQUE 1 1/2", VOIR INGÉNIEUR;
- POUTRELLE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR;
- FOURRURE MÉTALLIQUE 7/8" @ 16" c/c;
- PANNEAU DE GYPSE 5/8", PEINT, AVEC JOINTS TIRÉS;
- VESTIBULE ET W.C.

NOTES:

- INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" TYPE "X" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS (S):	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	PLANCHER MEZZANINE VS VESTIBULE ET W/C	P-1

ASSEMBLAGE: 

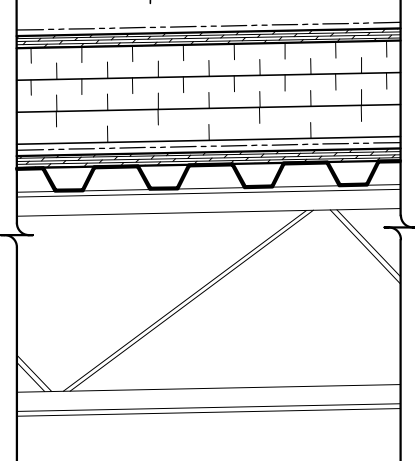
DESCRIPTION:

- MEZZANINE;
- SCÉLANT ANTI-POUSSIÈRE, SIKA FLORSEAL WB-18;
- DALLE DE BÉTON 4", VOIR INGÉNIEUR;
- PONTAGE MÉTALLIQUE 1 1/2", VOIR INGÉNIEUR;
- POUTRELLE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR;
- REZ-DE-CHAUSSEE.

NOTE(S)

- #1: INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C.
- #2: INSTALLER UN DEUXIÈME PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ 3/4" VISSE AU 4" SOUS DE LE REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE DE PLUS. INSTALLER UNE MEMBRANE DE DÉSOULARISATION COLLÉE SUR LE DEUXIÈME PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ AVEC UN CIMENT-COLLE MODIFIÉ AVANT L'INSTALLATION DU CIMENT-COLLE DE LA CÉRAMIQUE ET LE REVÊTEMENT (RS, P.A. LEU)

PROPRIÉTÉS (S):	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	PLANCHER MEZZANINE	P-2

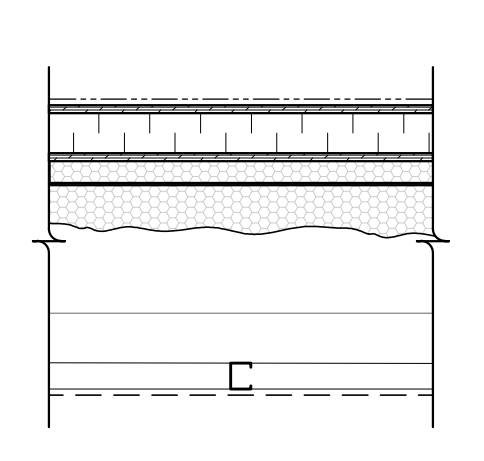
ASSEMBLAGE: 

DESCRIPTION:

- EXTÉRIEUR;
- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE, MODÈLE ET COULEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE;
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ AUTOCOLLANTE (SOUS-COUCHE);
- PANNEAU DE SUPPORT 1/2";
- PANNEAU D'ISOLANT SEMI-RIGIDE 6" MINIMUM;
- MEMBRANE PARE-VAPEUR CONTRAÏNE;
- PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ EMBOUVETÉ 1/2";
- PONTAGE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR;
- POUTRELLE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR;
- INTÉRIEUR.

NOTE: INSTALLER UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE 5/8" DU CÔTÉ INTÉRIEUR DES SALLES DE BAIN ET/OU W/C

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	TOITURE	T-1

ASSEMBLAGE: 

DESCRIPTION:

- EXTÉRIEUR;
- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE, COULEUR ET MODÈLE AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE;
- PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ 1/2";
- PANNEAU D'ISOLANT SEMI-RIGIDE 2" MINIMUM;
- PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ EMBOUVETÉ 1/2";
- PONTAGE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR. REMPLIR LES CAVITÉS SUPÉRIEURES D'ISOLANT EN POLYURÉTHANE GICLÉ;
- STRUCTURE D'ACIER, VOIR INGÉNIEUR, RECOUVERTE D'ISOLANT EN POLYURÉTHANE GICLÉ 2 1/2";
- FER "C" EN ACIER (CANTRUST) 1 5/8" @ 24" c/c SUR SUSPENTE EN ACIER;
- SOFFITE VENTILÉE MÉTALLIQUE DE COULEUR NOIR;
- EXTÉRIEUR.

PROPRIÉTÉS:	UTILISATION:	TYPE:
- ULC TOTAL: 0 MINUTE; - ULC MINIMUM REQUIS: 0 MINUTE	TOITURE DES MARQUISES D'ENTRÉE	T-2

NOTES GÉNÉRALES:

1. LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE DESSIN. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISÉ À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
2. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-COORDONNANCE.
3. TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
4. LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
5. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
6. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, EGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SOIENT EXÉCUTÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
7. LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEAUX À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
8. L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
9. NE PAS UTILISER CE DESSIN POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
10. SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.A. Architectes Inc. 2019
 CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3.	14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2.	08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION	03 JUIN 2022
POUR PERMIS	11 JUIN 2019
POUR COORDINATION	2 AVRIL 2019
POUR COORDINATION	13 MARS 2018
CONCEPT ET RÉUNION	1 MARS 2018
CONCEPT	12 SEPTEMBRE 2018

P.A. ARCHITECTES
 MONT-TREMBLANT | MONT-LAURIER

386, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 506, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7

8686

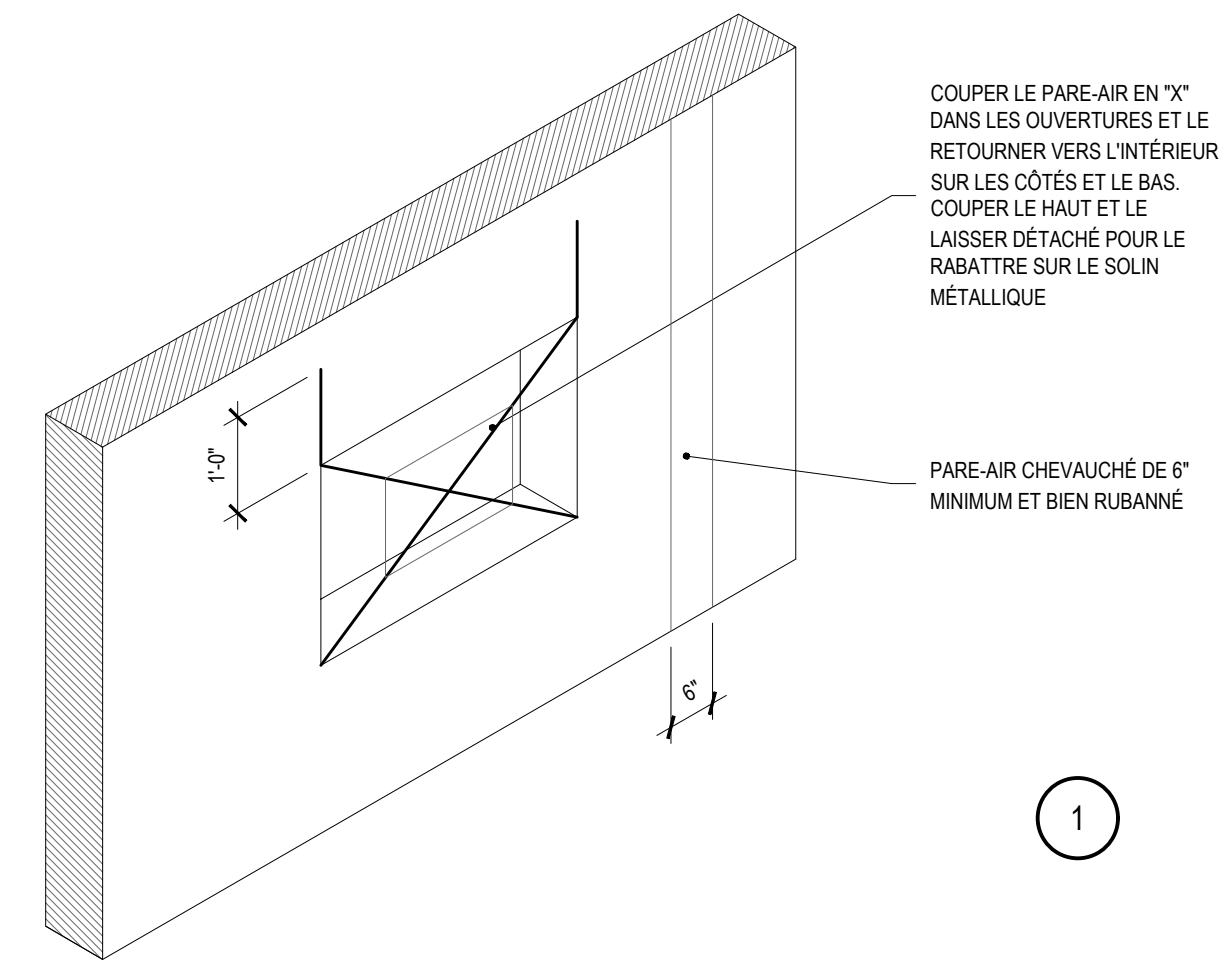
Ordre des architectes
 FRANCIS PARENT
 ARCHITECTE
 du Québec

Projet
NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

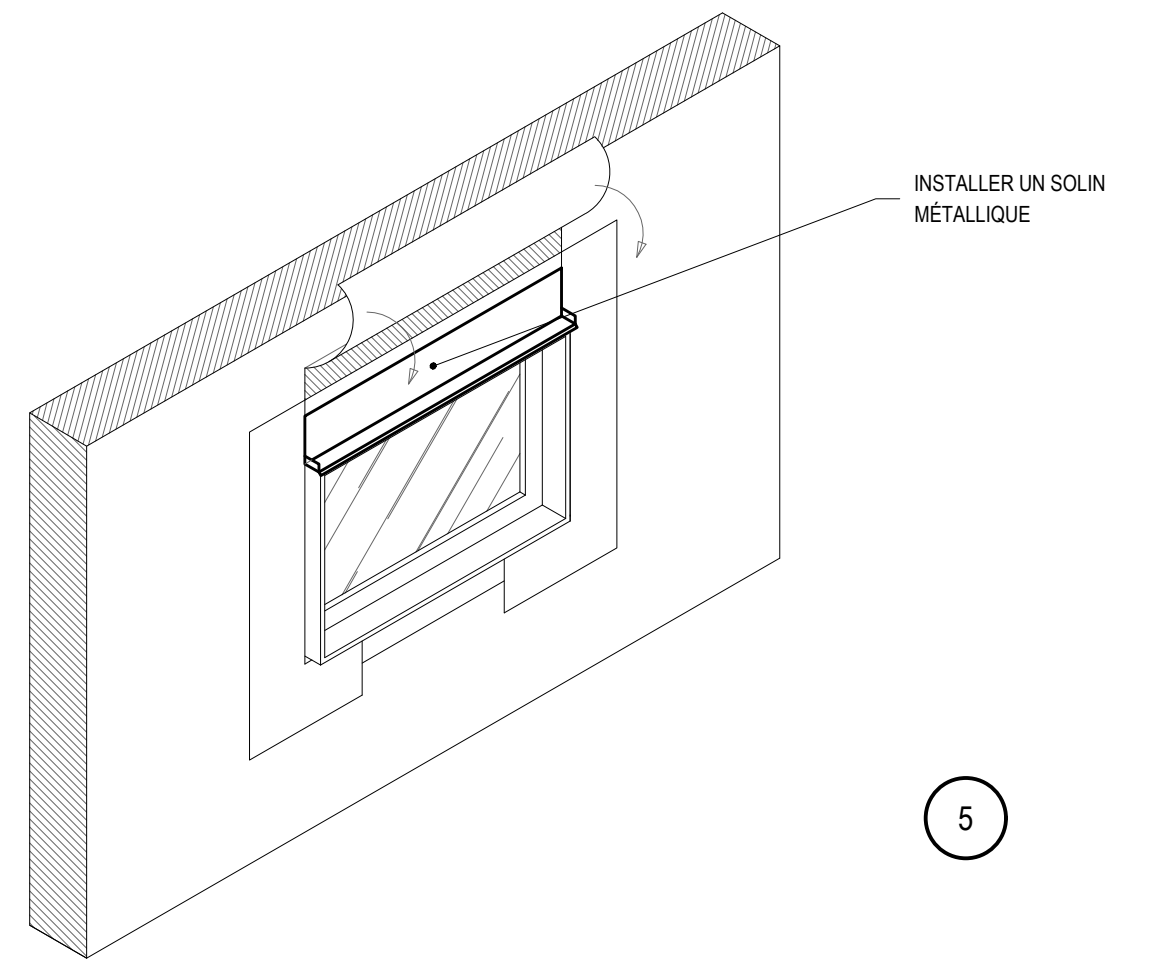
Adresse
**RUE BRISSETTE
 STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)**

Titre du dessin
COMPOSITIONS TYPIQUES

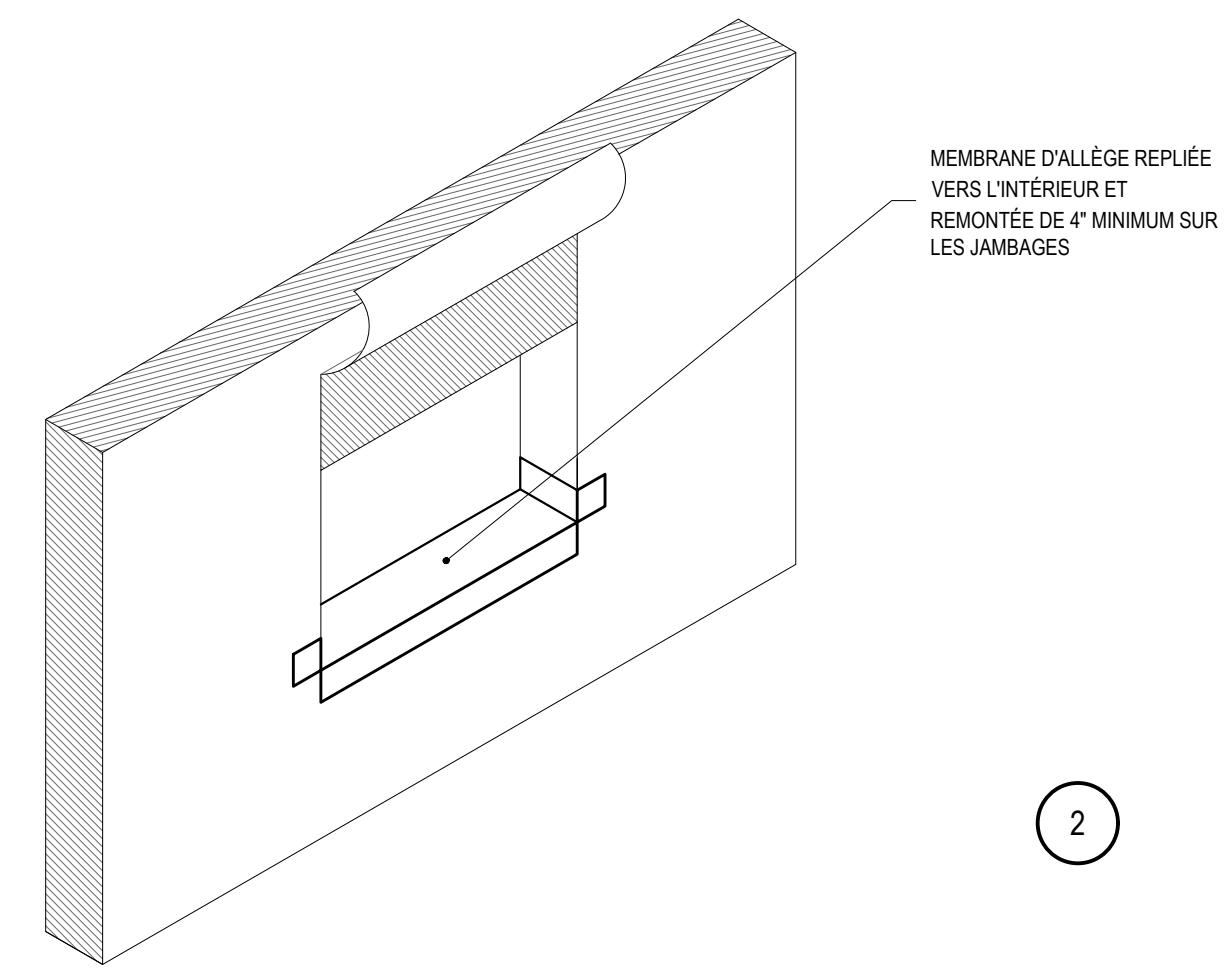
Echelle 1" = 1'-0"	Date 2022-12-14	Dessin no. A502
Dessiné par N.L.	Vérifié par J.F.P.	Dossier 17042
		9 10



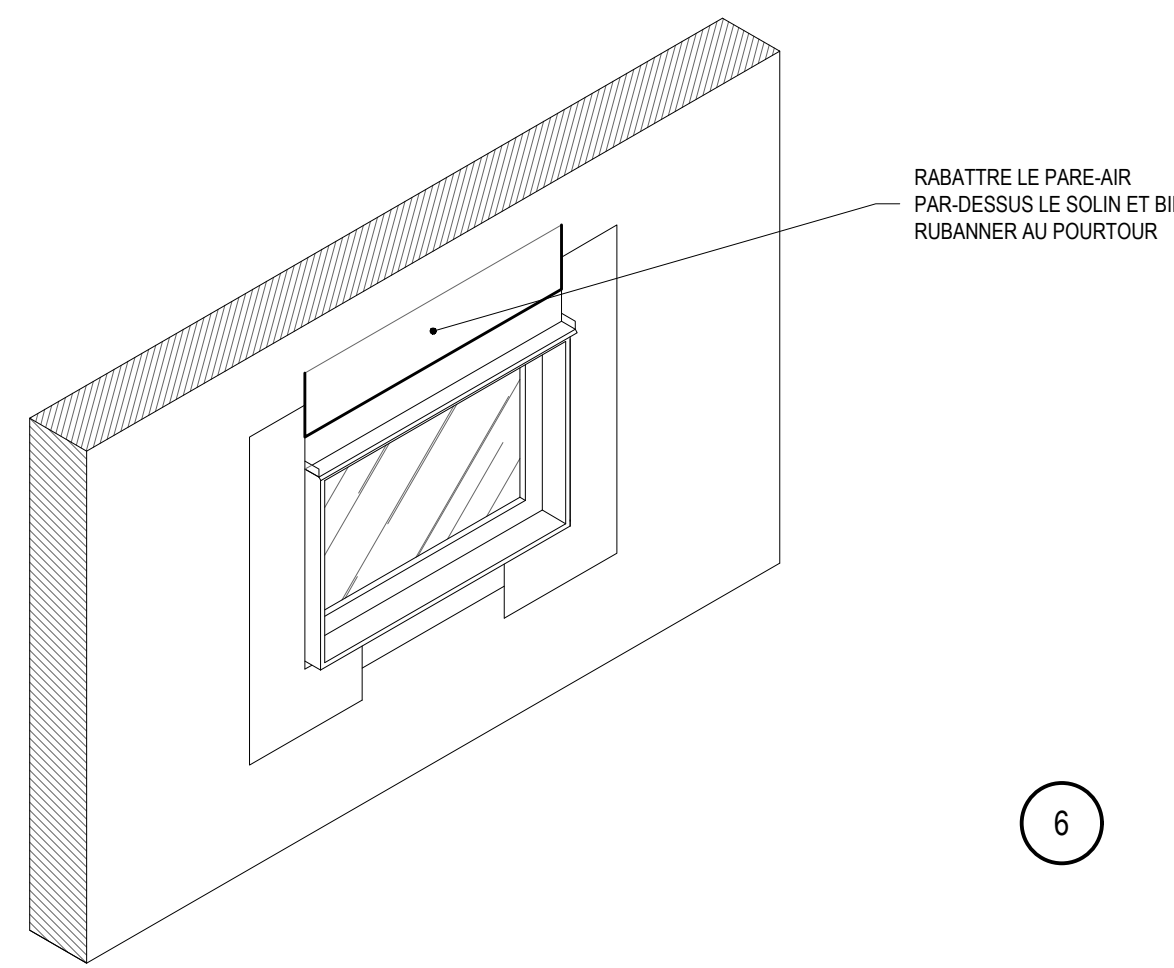
1



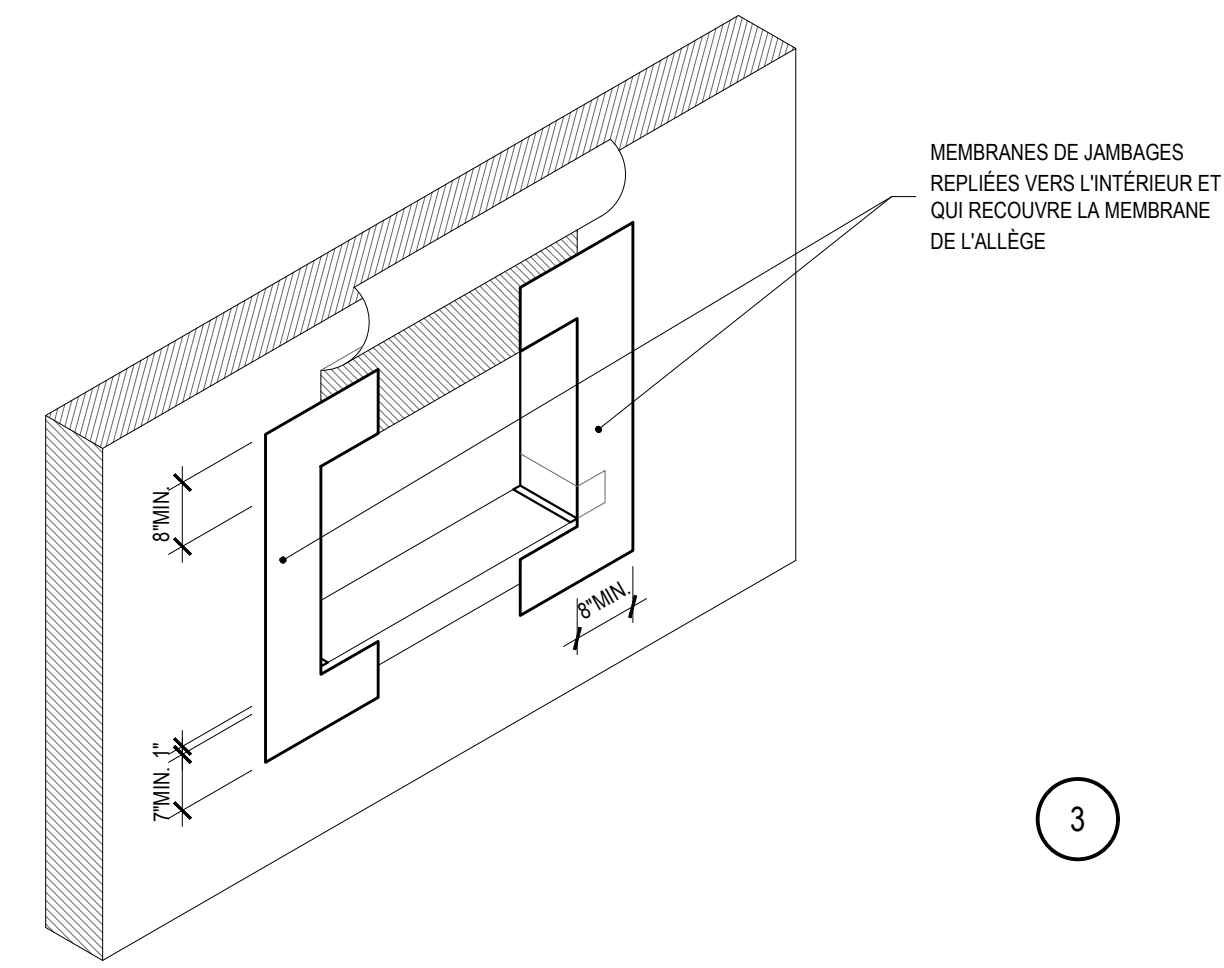
5



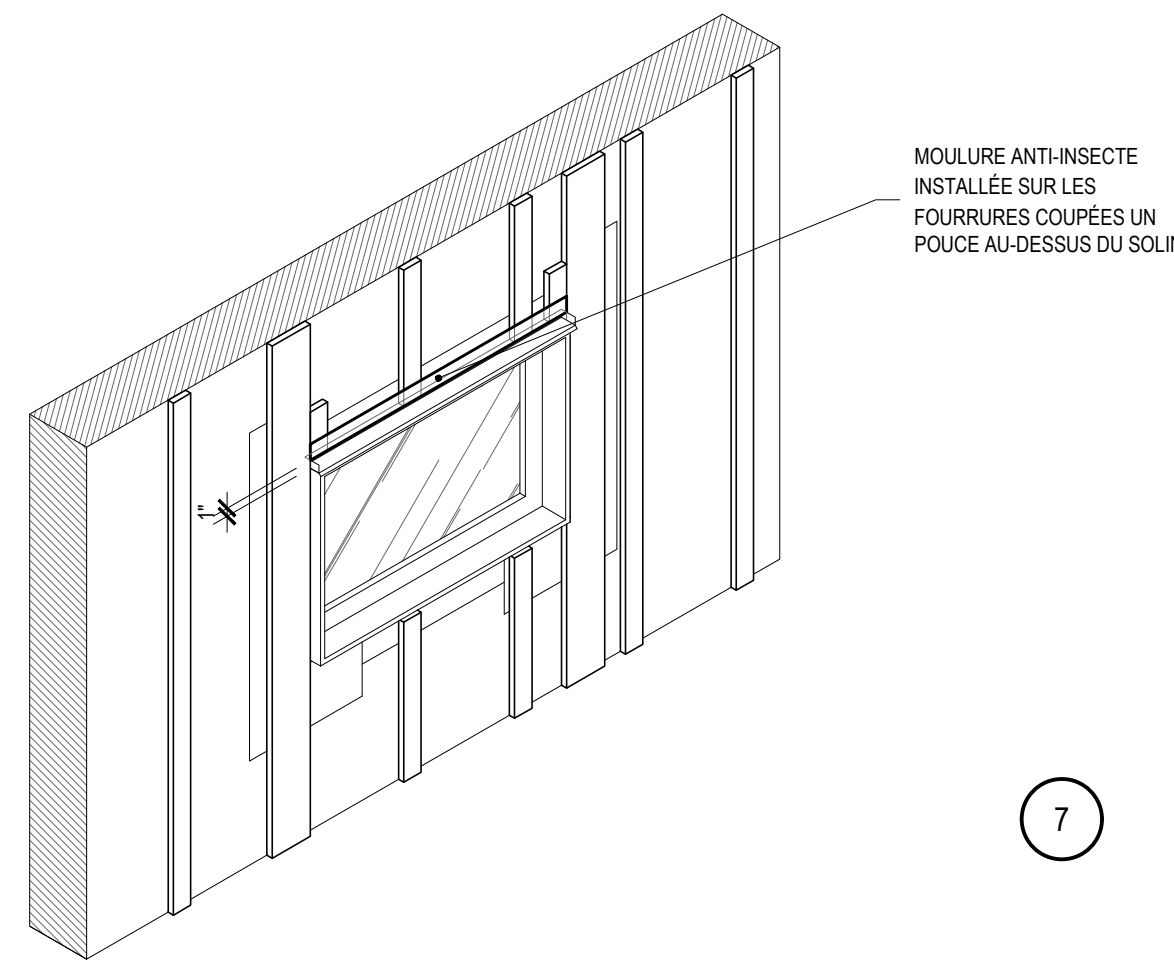
2



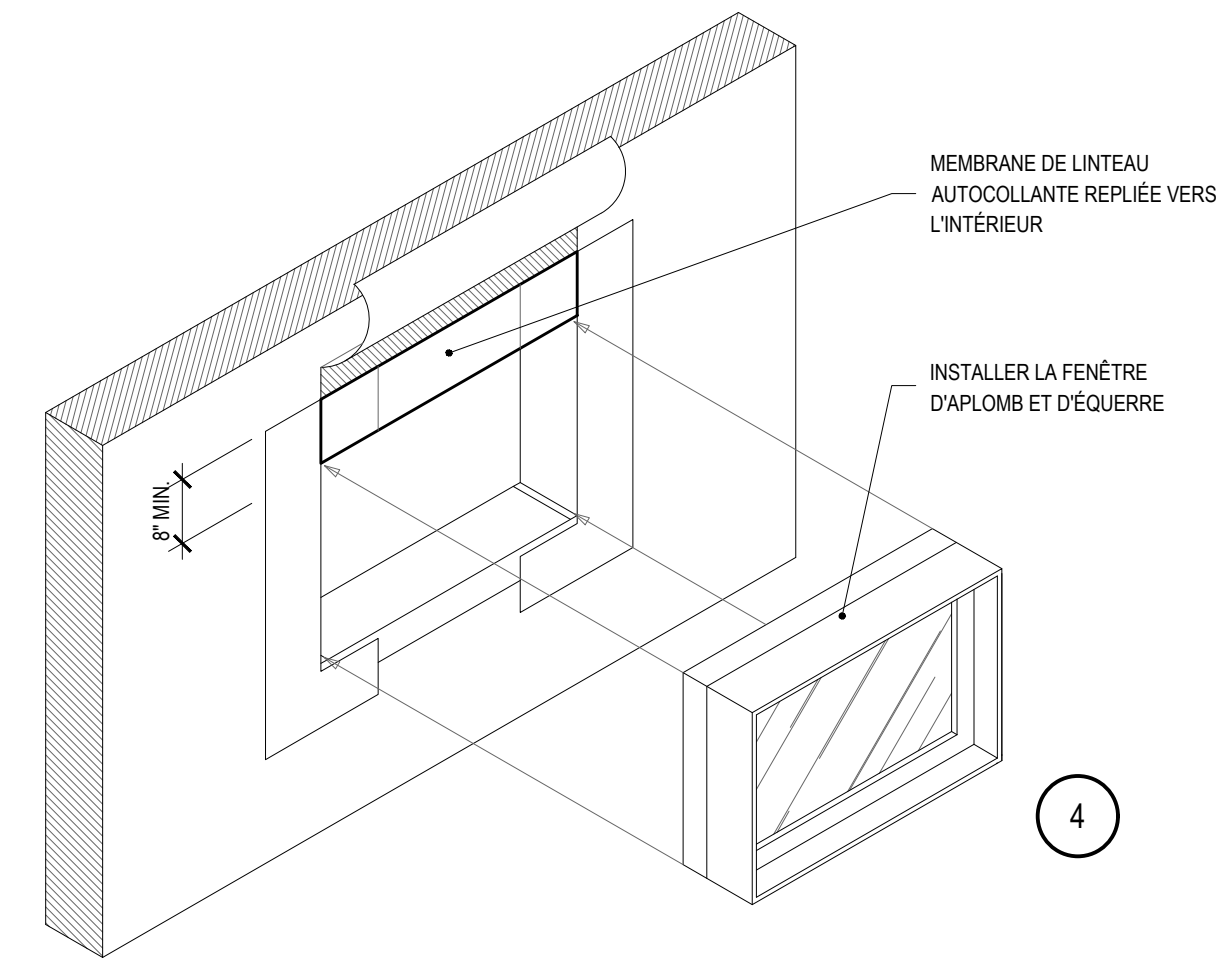
6



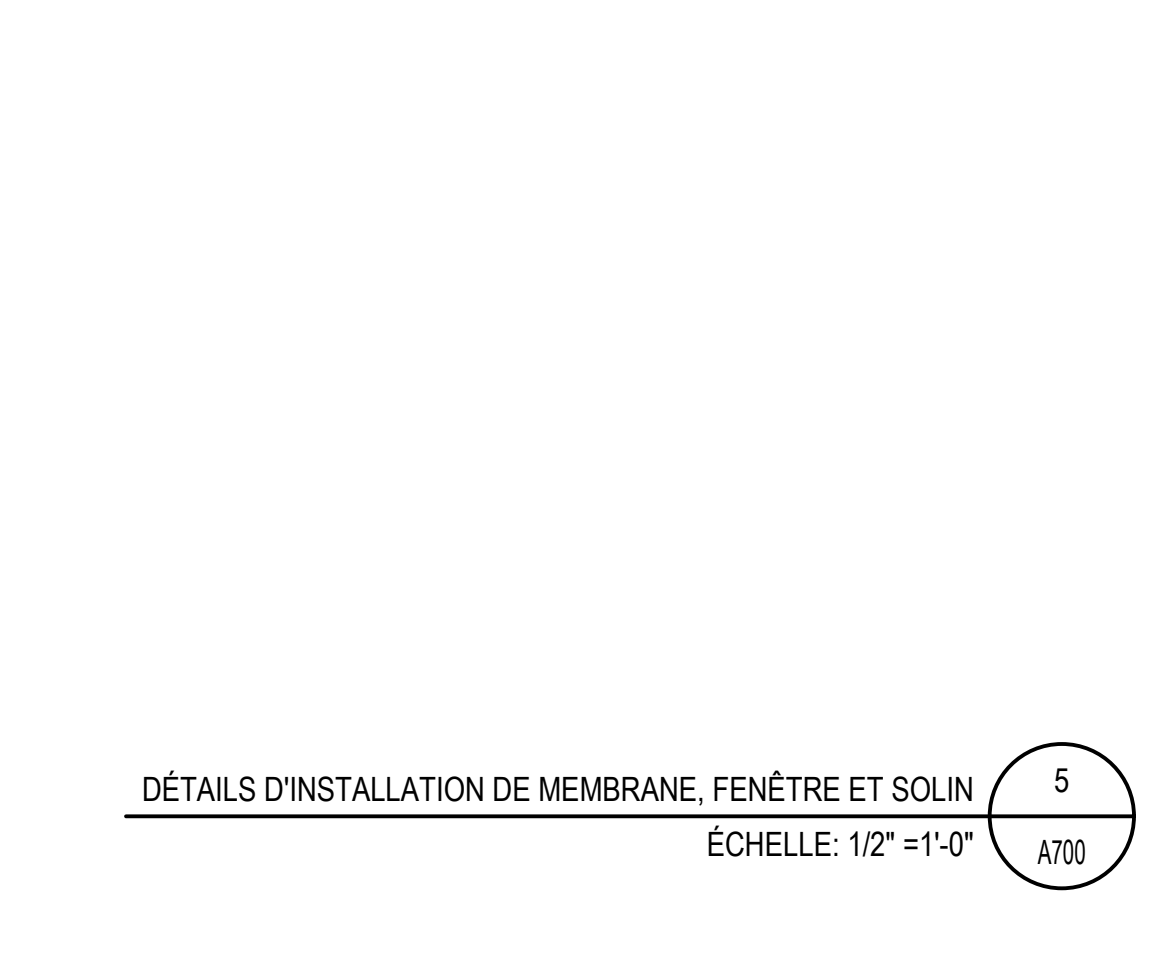
3



7



4



5

TABLEAU DES PORTES

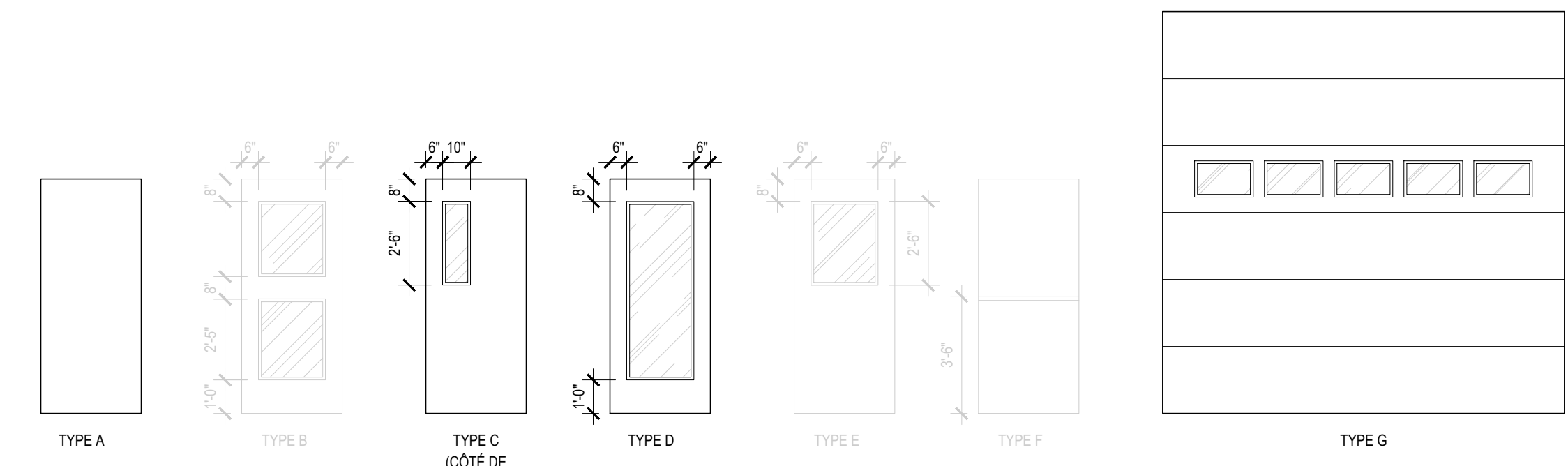
# PORTE	ACTION	MAIN	PORTE				CADRE			QUINCAILLERIE		AUTRES INFORMATIONS				
			LARGEUR	HAUTEUR	MATÉRIAU	VITRAGE	TYPE	ISOLÉ	ULC	ULC	MATÉRIAU	ISOLÉ	FONCTION	GROUPE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	QUANTITÉ
P-T1	10X2 @ EXT.	MDR	36"	84"	ALUMINIUM	V.T.T.	D	●		ALUMINIUM	●	ENTRÉE / ISSUE	1	VOIR AUSSI FENÊTRE F4	3	
P-T2	10X1 @ EXT.	MDR	36"	84"	ACIER PEINT	V.T.T.	C	●		ACIER PEINT	●	ENTRÉE / ISSUE	2		3	
P-T3	10X1 @ 10X2	MGR	36"	80"	ACIER PEINT	V.T.	D			ACIER PEINT		PASSAGE	5		3	
P-T4	10X1 @ 10X3	MGR	36"	80"	ACIER PEINT	N.A.	A			ACIER PEINT		INTIMITÉ	3		3	
P-T5	10X2 @ EXT.	MGR	36"	84"	ALUMINIUM	V.T.T.	D	●		ALUMINIUM	●	ENTRÉE / ISSUE	1	VOIR AUSSI FENÊTRE F1	3	
P-T6	10X1 @ 10X2	MDR	36"	80"	ACIER PEINT	V.T.	D			ACIER PEINT		PASSAGE	2		3	
P-T7	10X1 @ 10X3	MDR	36"	80"	ACIER PEINT	N.A.	A			ACIER PEINT		INTIMITÉ	5		3	
P-T8	10X1 @ EXT.	GARAGE	144"	144"	ACIER PEINT	V.T.T.	G	●		ACIER PEINT	●	GARAGE	4	PALAN À CHÂNE MANUEL, RAILS DE 3" CALIBRE 13, COUPE-FROID AU POURTOUR (TÊTE, SEUL ET JAMBAGES) ET EMBOUT DE SECTION	6	
P-T9	10X1 @ EXT.	MGR	36"	84"	ACIER PEINT	V.T.T.	C	●		ACIER PEINT	●	ENTRÉE / ISSUE	2		3	
P-T10	100.1 @ 100.4	MGR	36"	80"	ACIER PEINT	N.A.	A		2H	2H	ACIER PEINT		DÉPÔT	6	FERME-PORTE ET SEUIL TOMBANT OBLIGATOIRES	1

LÉGENDE:

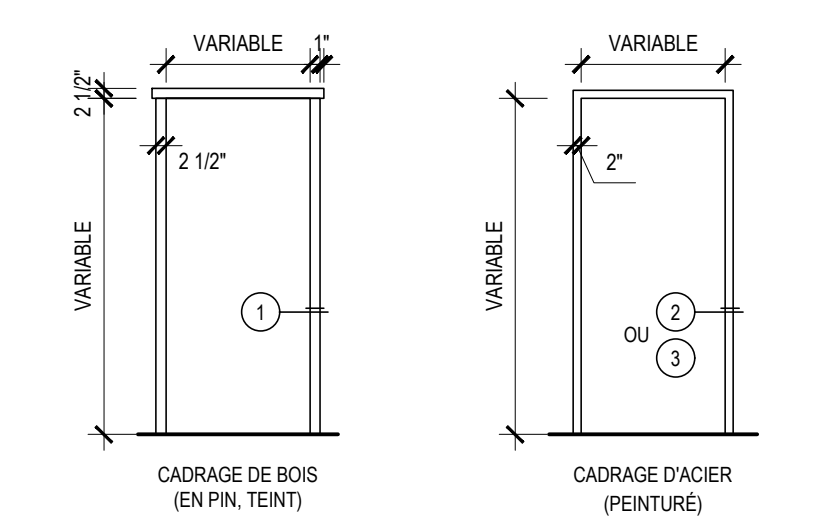
- N.A. = AUCUN VITRAGE
- V.B. = VERRE BROCHÉ
- V.C. = VERRE CLAIR
- V.D. = VERRE DÉPOLI
- V.L. = VERRE LAMINÉ
- V.R. = VERRE RÉFLÉCHISSANT
- V.T. = VERRE TREMPÉ
- V.T.T. = VERRE TREMPÉ THERMOS

NOTES:

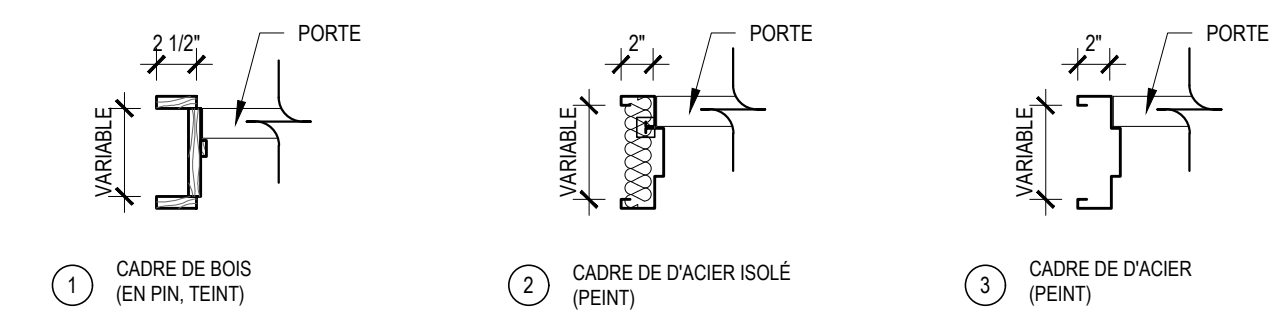
- LES VERROUS ANTI-PANIQUE SE RETROUVANT SUR LES PORTES DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS À 42" DU PLANCHER FINI.



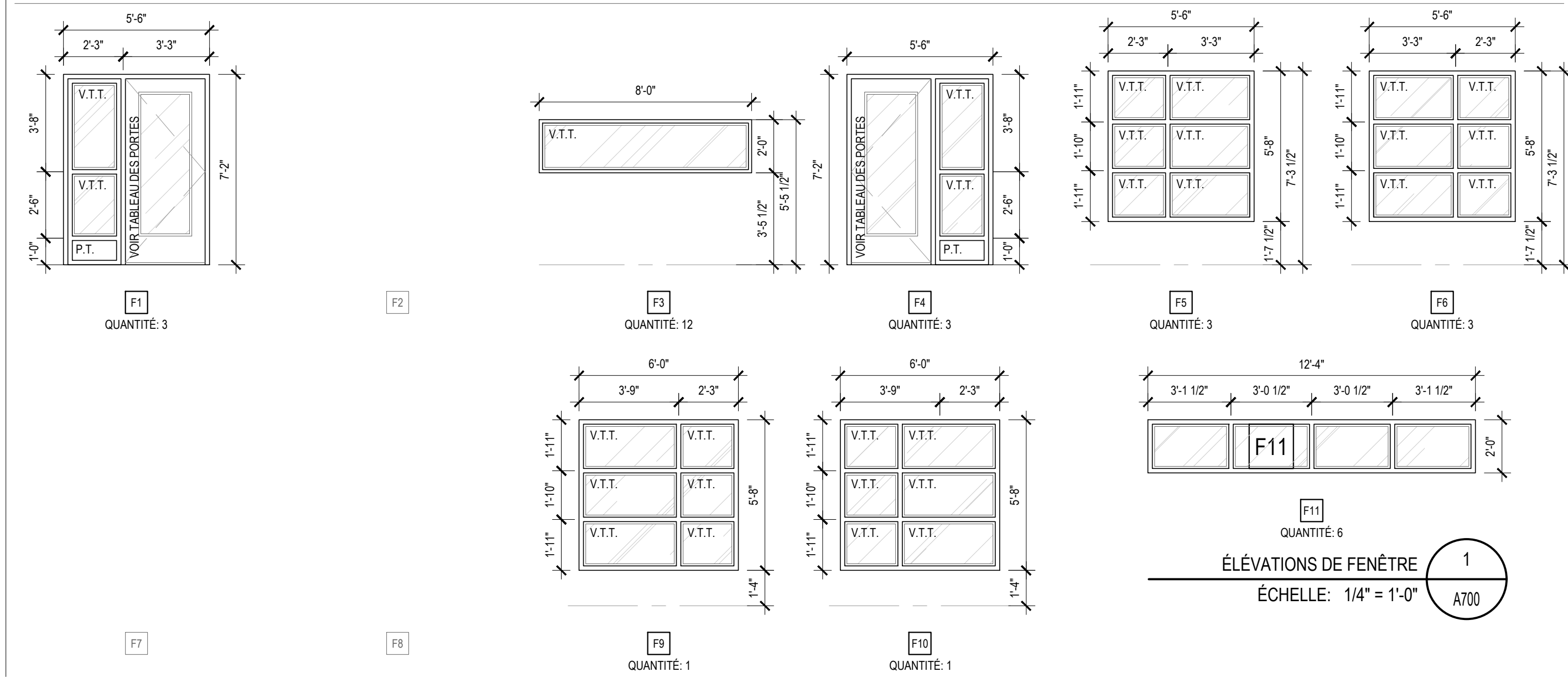
TYPES DE PORTE 4
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0" A700



ÉLÉVATIONS DE CADRE DE PORTE 3
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0" A700



JAMBAGE DE CADRE DE PORTE 2
ÉCHELLE: 1" = 1'-0" A700



ÉLÉVATIONS DE FENÊTRE 1
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0" A700

NOTES GÉNÉRALES:

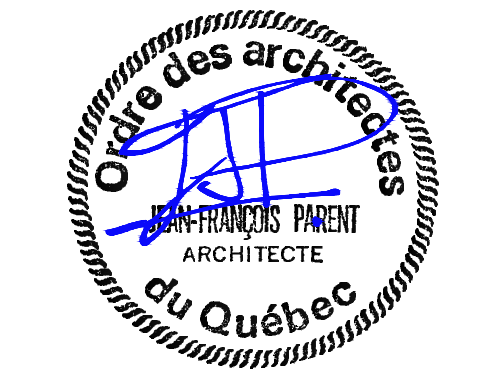
- 1: LES COTES ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LE DESSIN. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE PRISE À L'ÉCHELLE SUR LE PLAN. S'IL Y A OMISSION D'UNE DIMENSION REQUISE, L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'ARCHITECTE.
- 2: L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE NON-CONCORDANCE.
- 3: TOUTS LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS ET APPROUVÉS PAR UN INGÉNIEUR.
- 4: LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART AINSI QUE TOUTS LES CODES, LOIS, NORMES ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE.
- 5: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE TOUTS LES MATÉRIAUX SONT INSTALLÉS SELON LES EXIGENCES ET INDICATIONS DES FABRICANTS AINSI QU'EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- 6: L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUTE L'INSTALLATION DE PLOMBERIE (ADUCTION D'EAU, CHAUFFE-EAU, ÉGOUT, ROBINETTERIE, ETC) ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE (ENTRÉE, PANNEAUX, CIRCUITS, INTERRUPTEURS, PRISES, FIXTURES, CHAUFFAGE, THERMOSTATS, ETC). L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.
- 7: LES LIEUX DOIVENT ÊTRE NETTOYÉS ET GARDÉS LIBRES DE TOUTS MATÉRIAUX ENCOMBRANTS À LA FIN DE CHAQUE PÉRIODE DE TRAVAIL. TOUTS LES MATÉRIAUX DÉMOLIS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS DANS DES CONTENEURS À DÉCHETS SUR LE SITE ET ÉVACUÉS DES LIEUX.
- 8: L'ARCHITECTE N'EST PAS RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION EXISTANTE.
- 9: NE PAS UTILISER CE DESSIN POUR DES FINS DE CONSTRUCTION S'IL NE PORTE PAS LA MENTION "ÉMIS POUR CONSTRUCTION" AU REGISTRE DES ÉMISSIONS ET S'IL NE PORTE PAS LE SCEAU ET SIGNATURE DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE.
- 10: SUITE À LA DÉMOLITION, VÉRIFIER LA CONDITION DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LES REMPLACER AU BESOIN ET EN AVISER L'ARCHITECTE.

© P.L.A. Architectes inc. 2012
CE PLAN NE PEUT ÊTRE REPRODUIT SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

POUR CONSTRUCTION V.3. 14 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION V.2. 08 DÉCEMBRE 2022
POUR CONSTRUCTION 03 JUIN 2022



381, rue de St-Jovite, bureau 2, Mont-Tremblant (QC), J8E 2Z9 | 506, rue de la Madone, bureau 201, Mont-Laurier (QC), J8L 1S7



Projet NOUVEAUX CONDOS INDUSTRIELS

Adresse RUE BRISSETTE STE-AGATHE-DES-MONTS (QC)

Titre du dessin TABLEAU DES PORTES ET CADRES DÉTAIL D'INSTALLATION DE MEMBRANE ET ÉLÉVATIONS DES FENÊTRES

Echelle INDICUÉE	Date 2022-12-14	Dessin no. A700
Dessiné par N.L.	Vérifié par J.F.P.	Dossier 17042
		10 10